

JUILLET 1963

MONTRÉAL

# Relations

REVUE DU MOIS

N° 271

Le F. L. Q.

Le théâtre

## *La Commission de « Foi et Constitution »*

Maurice VILLAIN

## LE RAPPORT PARENT

## *La régulation des naissances*

Joseph d'ANJOU

*Le bon pasteur Jean XXIII*

*Objectivité et honnêteté*

*Les professeurs de philosophie s'organisent*

*Est-il possible d'être antisémite ?*

*L'éclipse du 20 juillet*

50¢

## SOMMAIRE

juillet 1963

LE BON PASTEUR JEAN XXIII . . . . .	Luigi d'Apollonia 189
NOTRE NOUVEAU PASTEUR . . . . .	Editorial 191
LA COMMISSION DE « FOI ET CONSTITUTION » : DE LAUSANNE 1927 À MONTRÉAL 1963	Maurice Villain 192
LE RAPPORT DE LA COMMISSION PARENT. . . . .	La Commission universitaire 196
LA RÉGULATION DES NAISSANCES. I. — Principes et difficultés de base. . . . .	Joseph d'Anjou 199
LES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE S'ORGANISENT. . . . .	Jean Racette 202
L'ÉCLIPSE DU 20 JUILLET . . . . .	Louis Lessard 203
OBJECTIVITÉ ET HONNÊTETÉ. . . . .	Raymond Bourgault 205
<b>Lectures du mois:</b> <i>Est-il loisible d'être antisémite?</i> . . . . .	Sœur M.-N.-de-Sion 206
<b>Les congrès:</b> <i>Des régimes scolaires justes et équitables.</i> — <i>Le français aux sociétés savantes</i> . . . . .	208
<b>Point de vue:</b> <i>L'enseignement de la grammaire française</i> . . . . .	Euclide Gervais 209
<b>Le théâtre</b> . . . . .	Georges-Henri d'Auteuil 210
<b>Au fil du mois.</b> . . . . .	212
La folle aventure du F. L. Q. — La colère noire.	
<b>Au service du français:</b> <i>Dans le même quotidien.</i> J. d'Anjou	213
<b>Les livres</b> . . . . .	213
<b>Notes bibliographiques</b> . . . . .	III

## Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA, Jacques COUSINEAU,  
Irénee DESROCHERS.

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL,  
Émile BOUVIER, Joseph LEDIT.

Secrétaire à la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Tirage : Clarence DONTIGNY.

### Rédaction et abonnements:


8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

### Publicité:

Robert Dumouchel

1475, rue Decelles, Saint-Laurent, Montréal-9

Tél.: 747-1424

 Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



*Une mutuelle d'assurance  
intégrée à l'économie  
du Canada français*

♦  
Une variété de plans  
d'assurance modernes  
répondant à des  
besoins modernes!

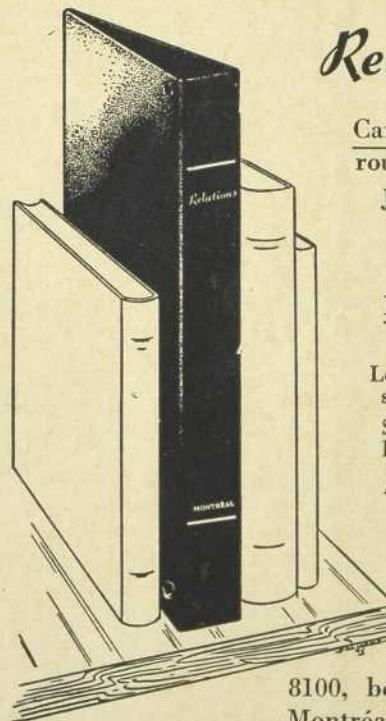
**L'ÉCONOMIE**  
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - VI. 5-3291

JOLIETTE - SAINT-JEAN - QUEBEC - SHERBROOKE - OTTAWA

## CONSERVEZ

### Relations



Cartable en simlicuir  
rouge avec titres or.

Jeu de 12 cordes.

au comptoir \$2.50  
par la poste \$2.65

Reliure de votre  
collection 1962.

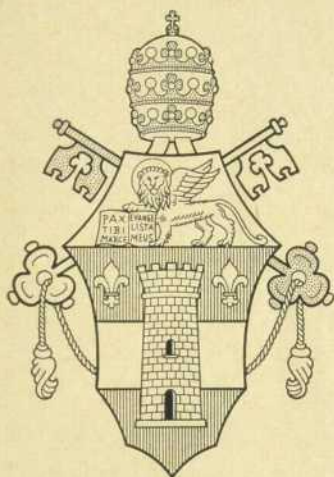
Le lecteur fournissant  
sa collection : \$3.00

Si nous fournissons  
la collection : \$8.00

Ajouter \$0.25 pour  
frais d'expédition

Écrivez ou  
téléphonez

8100, boul. Saint-Laurent  
Montréal-11 DU. 7-2541



## LE BON PASTEUR JEAN XXIII

**J**E M'APPELLERAI JEAN, avait-il dit, à la surprise de tous. Car c'est le nom de mon père; c'est le nom de la paroisse où j'ai reçu le baptême; c'est le nom de ma cathédrale de Rome; c'est le nom qui, dans la magnifique succession des pontifes romains, jouit de la primauté numérique; par-dessus tout, c'est le nom de « deux hommes qui furent tout près du Christ Seigneur », Jean le précurseur et Jean le disciple bien-aimé.

Jean XXIII? Pourquoi Jean XXIII, le dernier du nom, un antipape, ayant été déposé par le Concile de Constance en 1414? Nous le savions désormais. Et nous avons une idée de la manière simple et directe dont le nouveau Jean réglerait les vieux problèmes, non pas en les discutant mais en les enterrant d'un geste et les classant à jamais. Dorénavant, qui pensera à l'autre Jean XXIII?

Tout n'était pas encore clair, il est vrai. Comment l'eût-il été, à ce moment? Dans le choix du nom on devinait, cependant, un programme, Jean le précurseur ayant préparé les voies du Seigneur, redressé les sentiers, aplani les voies difficiles, et Jean, le disciple bien-aimé, nous ayant laissé l'Évangile de l'unité et de la charité, la parabole du Bon Pasteur. Comme Jean XXIII l'expliquera, quelques jours plus tard, le jour de son couronnement, s'attendre d'un pape à ce qu'il soit « homme d'État, diplomate, homme de science, organisateur de la vie en commun, ou encore l'homme ouvert à toutes les formes de progrès de la vie

moderne, sans aucune exception », c'est prendre une tangente. Le Pape est le bon pasteur: « Ce qui nous tient à cœur plus que tout le reste, c'est la charge de pasteur de tout le troupeau. » Et le « point central » de la parabole, précisait Jean XXIII, « c'est le zèle du Bon Pasteur, prêt à toutes les hardiesses, droit, constant, jusqu'au sacrifice suprême ». Son magistère serait donc un ministère pastoral universel.

### 1. L'UNITÉ CHRÉTIENNE

Le Bon Pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent. A peine élu, Jean XXIII reçoit les cardinaux, les personnalités des missions extraordinaires venues au couronnement, comme c'est la tradition, et, geste nouveau, les correspondants de la presse mondiale. Puis, on voit ce vieux berger, le manteau sur les épaules, visiter les enfants, un vieux professeur, les séminaristes du Latran, ceux de la Propagande, les agnelets malades, les brebis volages qui se trouvent en prison. Il est plein de charité, de tendresse, de joie de vivre. Ce vieux berger est solide et bon.

Mais il est « pasteur de tout le troupeau ». Dès le 29 octobre, le monde entier entend sa voix; le 15 novembre, le Conseil épiscopal de l'Amérique latine; le 21 novembre, sa chère Vénétie; le 29 novembre, la nation polonaise. Noël passé, on attend son encyclique inaugurale, et voici que, sans éclat, en la fête de saint Paul, il annonce la célébration d'un concile œcuménique.

A plusieurs reprises, déjà, — dans son premier message de Noël, lors du consistoire du 15 décembre, dans la salle même du conclave, le 24 octobre, — le Pape avait affirmé l'unité des baptisés dans le Christ, l'amour des autres chrétiens pour l'Évangile, la qualité de leur vie religieuse. Il n'était pas malaisé de prévoir, dès ce moment, une des orientations majeures de son pontificat: l'unité chrétienne. Toutefois, même dans les milieux œcuméniques comme *Irenikon* (Belgique), *Istina* (Paris), *Unitas* (Rome), *Una Sancta* (Allemagne), qui, à vrai dire, osait envisager la tenue d'un concile œcuménique, à dessein non seulement de « contribuer à l'édification du peuple chrétien » mais d'« inciter les communautés séparées de Rome à rechercher ensemble les bases du retour à l'unité »? Ce berger, alourdi par l'âge, allait vite en besogne et manifestait un zèle, « prêt à toutes les hardiesses ». Si bien qu'il y eut, au début, quelque malentendu sur les fins du Concile. Son but principal était l'*aggiornamento*, le rajeunissement de l'Église afin que, parée de grâces nouvelles, elle pût apporter le salut à l'humanité. Le Concile, toutefois, se situerait dans la perspective de la réunion des Églises, et en préparerait lointainement la réalisation par une œuvre, comme dira le *motu proprio* du 2 février, de clarification doctrinale et de charité réciproque. Comme Jean le précurseur, il fallait d'abord aplanir les voies, sous peine de rester en chemin:

Il convient que le Concile qui doit se célébrer mette plus abondamment en lumière les points de doctrine et révèle les aspects de la charité fraternelle qui, une fois établis, enflamment les chrétiens séparés du Siège apostolique d'un désir plus vif de cette unité, et leur ménageront comme une voie pour l'atteindre.

Invités au Concile, les « observateurs » vinrent. Ils étaient là, alors qu'au I<sup>er</sup> Concile du Vatican, ils n'étaient point venus. Et ils restèrent, témoins émus, participants discrets, alors qu'au Concile de Trente ils quittèrent les lieux. Les recevant dans la salle du Consistoire, au milieu du somptueux décor prévu pour les rencontres officielles, Jean XXIII ne s'avança pas vers le trône pontifical. Il prit place simplement autour de la grande table ovale, comme les autres, après avoir remercié, en passant, les *Pilgrim Fathers* des États-Unis de s'être joints aux Pères du Concile.

Over and above the light touch of humor, a écrit l'un d'eux, we felt he was interested in us as individuals, and that his sentiments were deep and utterly honest. It was undoubtedly his innate attribute of solicitude for others that bound even chance acquaintance to him with something like affection.

Aucun concile dans l'histoire de l'Église n'aura été l'objet d'une préparation aussi soignée et détaillée que le II<sup>e</sup> Concile du Vatican, aucun n'aura réuni autant d'évêques de tous les coins de la terre, aucun non plus n'aura été aussi lié à la personne d'un pape. Jean XXIII demandait qu'on ouvrît les fenêtres, perçât les murs historiques, époussetât les formules vieilles. Il aura même trouvé moyen, grâce au Secrétariat pour l'Unité qui reste un des joyaux de son pontificat, de permettre aux « observateurs » d'observer, bien sûr, mais aussi de proposer et de formuler par voie indirecte. Le Concile a été inspiré, préparé, convoqué, dirigé par Jean XXIII. Bien plus, il a donné sa vie pour sa réussite.

Au milieu de sa longue et douloureuse agonie: « Qu'ils soient un », répétait le bon pasteur.

## 2. L'UNITÉ HUMAINE

Dans la bulle d'indiction du Concile (*Humanae Salutis*), Jean XXIII disait son espoir de voir la lumière qui en sortirait offrir à notre monde « égaré, confus, anxieux sous la menace continue de nouveaux et épouvantables conflits, une possibilité pour tous les hommes de bonne volonté de concevoir des pensées et des propos de paix ». Car si le christianisme n'est pas une religion de salut temporel, il ne peut se désintéresser, notait encore la bulle, « des problèmes et des inquiétudes d'ici-bas » et se devait d'« animer non seulement la vie des âmes mais tout l'ensemble des activités humaines ». Fils de Dieu, l'homme est aussi fils de la terre.

Les deux grandes encycliques, d'une si riche ordonnance architecturale, signées Jean XXIII, sont manifestement dans la ligne du Concile; *Mater et Magistra* est un *aggiornamento* de la doctrine sociale de l'Église, et *Pacem in terris* un *aggiornamento* de sa doctrine de paix. L'une et l'autre, *Pacem in terris* expressément, parlent à tous les hommes, non seulement pour leur annoncer le bonheur dans l'autre monde mais pour se préoccuper de leur bonheur ici-bas, les préservant de l'injustice et de la guerre.

Il y avait deux manières d'apporter du neuf en ces questions de justice sociale et de paix: ajouter aux enseignements des prédécesseurs en poursuivant un travail de théologie dogmatique, ou, ne durcissant pas les condamnations anciennes, supposer le problème résolu, et en appeler à un travail de pastorale pratique. C'est la seconde manière que choisit Jean XXIII.

*Relations* ayant déjà consacré des numéros entiers à l'étude de ces encycliques, nous nous contenterons de rappeler ici la place que tiennent l'une et l'autre dans une conception personnaliste et communautaire de la société. Les doctrinaires qui nient soit l'une soit l'autre de ces valeurs en viennent toujours à faire de l'homme la chose, l'objet et le moyen de la société, alors qu'il en est le fondement, le sujet et la fin. Ainsi ouvrent-ils aux tyrans les portes de la Cité.

La propriété a une valeur personnaliste et communautaire, tandis que la propriété égoïste ou la propriété collectiviste, que le capitalisme libéral ou le capitalisme d'État exaltent, aboutissent à l'oppression des hommes. Il n'en va pas autrement de la paix qui, étant le fruit du respect absolu de l'ordre établi par Dieu et inscrit dans la nature humaine, ne saurait naître que de ces rapports entre hommes et peuples qui ont la vérité pour fondement, la justice pour règle, l'amour mutuel pour principe d'élan, la liberté pour climat.

Ainsi tout ce qu'il y a de vrai dans le socialisme marxiste et le libéralisme économique est assumé par *Mater et Magistra*; de même tout ce qu'il y a de vrai dans le droit de légitime défense et dans la révolution, d'une part, dans le désarmement et dans la doctrine de non-violence, d'autre part, est intégré dans *Pacem in terris*.

Dans l'une et l'autre encyclique, Jean XXIII, attentif au salut de toute la bergerie, note les signes des temps: le

phénomène croissant de la « socialisation » dans *Mater et Magistra*, et, dans *Pacem in terris*, la persuasion croissante que la guerre est, en notre ère atomique, un instrument inadéquat pour obtenir justice. Ainsi les deux encycliques introduisent la notion de temps comme élément de solution à ces graves problèmes qui divisent les hommes et les dressent les uns contre les autres. Ce n'est pas la doctrine qui change, mais son application; ce n'est pas l'Église qui passe, mais le monde. Progressisme et intégrisme sont renvoyés dos à dos.

Dans l'une et l'autre encyclique encore, Jean XXIII fait état des dimensions planétaires des problèmes. Comment s'étonner que le catholicisme religieux ne soit pas à l'aise dans ce catholicisme temporel qui, voulu par l'unité de la famille humaine et déjà fait par Dieu, reste encore à faire par les hommes? Chaque homme est responsable des hommes; chaque peuple, des peuples. De sorte que *Pacem in terris* demande aux catholiques de collaborer « de multiples manières soit avec des chrétiens séparés du Siège apostolique, soit avec des hommes qui vivent en dehors de toute foi chrétienne, mais qui, guidés par les lumières de la raison, sont fidèles à la morale naturelle ». Citant à ce propos *Mater et Magistra*, Jean XXIII étend le terrain de cette collaboration à « toute matière bonne en soi ou qui peut mener au bien », remettant le soin de « déterminer les modalités et l'ampleur de cette coordination des efforts » aux hommes les plus influents et les plus compétents, en accord avec les « directives des autorités ecclésiastiques ».

Comme la sagesse surnaturelle de Jean XXIII refuse de conclure, d'un passé plein de polémiques stériles, de simplifications abusives, de controverses hautaines, voire de

répressions légales et de guerres de religion, à l'impossibilité d'une nouvelle Pentecôte qui guérisse les blessures de nos divisions religieuses, ainsi dans sa sagesse naturelle, malgré les divisions de langues, d'idéologies et de civilisations, malgré les injustices sociales, les inégalités de développement entre les peuples, et l'arsenal d'hostilités accumulées dans les cœurs, il refuse de conclure à la tragédie pour notre monde. Il garde larges ouvertes les portes à l'espérance et communique au monde son esprit.

\*  
\* \* \*

Unité chrétienne, unité humaine: berger descendu de sa montagne, Angelo Giuseppe Roncalli voulut s'insérer dans la file des Jean, interrompue depuis tant de siècles, pour y cacher son peu d'importance. A première vue, ses mérites échappaient au regard. Il disait simplement les choses et faisait simplement les gestes. Et le monde crut, un instant, avoir un pape de transition... N'avait-il pas noté lui-même que les vingt-deux souverains pontifes du nom de Jean eurent, presque tous, un court pontificat?

Pape de transition, il le fut, en vérité, mais dans un tout autre sens que celui où l'entendait la sagesse de ce monde. Jean XXIII clôt l'ère qui commença à la Réforme et annonce celle qui marche vers l'unité. Il était un homme du siècle à venir: le bon Pasteur marche devant ses brebis, et les brebis suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

Luigi D'APOLLONIA, S. J.

---

## ÉDITORIAL

### **Notre nouveau Pasteur**

AU MOMENT OÙ NOUS ALLONS SOUS PRESSE, l'Église est toujours en deuil, et le conclave ne s'est pas encore réuni. Quand paraîtront ces lignes, l'attente universelle sera passée. Et il sera parmi nous ce désigné du Saint-Esprit, notre joie et, au milieu de nos incertitudes, notre espérance, comme celle de tant d'hommes qui ne partagent pas pleinement la foi catholique.

D'ores et déjà, nous voulons dire au nouveau vicaire de Jésus-Christ notre profond respect et notre plus filiale soumission, nous rappelant ce que Jean XXIII, de si douce mémoire, disait aux journalistes venus à Rome des pays les plus éloignés:

On parle d'un Pape politique, d'un Pape savant, d'un Pape diplomate, alors que le Pape est tout uniment le Pape, c'est-à-dire le Bon Pasteur qui cherche les moyens d'atteindre

les âmes pour répandre la vérité et la bonté... Il ne faut pas se construire un Pape d'après ses propres vues.

Sans doute, le nouveau successeur de saint Pierre ne saurait se confondre avec Jean XXIII, pas plus que celui-ci ne se confondit avec Pie XII, ni Pie XII avec Pie XI. L'important, c'est que le Pape est le Bon Pasteur; et, quels que soient ses dons, sa personnalité, l'accent de sa voix, que ses brebis le reconnaissent et suivent son enseignement.

Ce qui reste et qui nous émeut, à travers la longue liste des Papes si différents, c'est l'action mystérieuse de l'Esprit-Saint qui, par des hommes, gouverne son Église et paît le troupeau du Seigneur. Il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. Telle est notre foi.

17 juin 1963.

# La Commission de « Foi et Constitution » : de Lausanne 1927 à Montréal 1963

MAURICE VILLAIN, S. M. \*

LA CONFÉRENCE de la Commission *Foi et Constitution* qui s'ouvrira à Montréal, le 12 juillet prochain, est la quatrième réunion mondiale de cette Commission, les trois autres étant celles de Lausanne 1927, d'Édimbourg 1937 et de Lund 1952. C'est une conférence exclusivement doctrinale et, pour cette raison même, elle attire tout spécialement l'attention des théologiens catholiques: le Secrétariat du cardinal Bea lui enverra des « observateurs » et de nombreux œcuménistes catholiques y assisteront au titre de la presse.

Notre propos ici est de tracer à grands traits l'histoire de cette Commission doctrinale qui remonte aux origines mêmes du Mouvement œcuménique; mais, plutôt que d'accumuler des faits, dont l'énumération serait fastidieuse, nous chercherons à dégager, d'étape en étape, la ligne intérieure d'un long effort doctrinal. Le lecteur sera ainsi mieux à même de saisir le sens et l'importance des thèmes du programme de Montréal que nous lui présenterons en terminant <sup>1</sup>.

\*  
\*   \*  
\*

La Commission de *Foi et Constitution* est due à une initiative généreuse de l'évêque Charles Brent, de l'Église épiscopale des États-Unis. Le trait a été maintes fois raconté. C'était en 1910, à la Conférence universelle des Sociétés protestantes missionnaires qui se tenait à Édimbourg. Un délégué d'Extrême-Orient se lève, dit son émotion de ce que la division des chrétiens ruine le crédit de l'Évangile en son pays, et supplie les missionnaires d'Occident de ne plus arriver sur le champ de leur apostolat encombrés de tous leurs *ismes* dénominationnels, sinon le

\* Spécialiste des questions œcuméniques depuis 1936, auteur de nombreux ouvrages sur ces questions, le P. Villain, venu de Paris à Montréal pour assister à la Conférence de « Foi et Constitution », a bien voulu accepter de présenter à nos lecteurs cette importante conférence de Montréal.

1. La Commission de *Foi et Constitution* a fait l'objet d'une abondante littérature. Notre *Introduction à l'Œcuménisme* (Casterman, 1960, 3<sup>e</sup> édition), qui contient un *Guide bibliographique* assez complet, sera la base du présent article, ainsi que nos chroniques de *Rythmes du Monde* (Abbaye de Saint-André, Bruges, Belgique).

message du Christ ne sera jamais accepté. Impressionné par cette intervention, Brent décide de consacrer sa vie à conjurer ce scandale. Ce jour-là, le Mouvement œcuménique est né.

## Lausanne 1927

Quelques années plus tard, un autre pionnier, le Suédois Nathan Söderblom, archevêque luthérien d'Upsala, élaborait un mouvement de Christianisme pratique (*Life and Work*), et c'est lui qui réunit la première conférence mondiale de style œcuménique pour tenter de reconstruire, avec les principes de l'Évangile, le monde bouleversé par la guerre de 1914. Ce fut la Conférence de Stockholm 1925, d'inspiration pragmatique, libérale et sociale; elle aboutit à ce résultat imprévu de poser avec acuité la question doctrinale: « Mais, qu'est-ce donc que l'Église? » Aussi bien, l'entreprise de Söderblom appelait-elle le complément que préparait de longue main l'évêque Brent et qui fut mis en œuvre à la Conférence de Lausanne, en 1927, — première conférence du mouvement *Foi et Constitution*.

Le programme concernait l'Église, la confession de foi (symbole de Nicée), le ministère de l'Église, les sacrements, l'union des Églises. Bien que le contingent des orthodoxes et des anglicans y fût appréciable, on était, pour ce labeur doctrinal, en plein tâtonnement et l'on s'imaginait qu'il suffirait de tomber d'accord sur un minimum, un plus petit commun dénominateur — on disait encore: « des points fondamentaux ». Le résultat le plus clair fut la révélation, au sein de la conférence, de deux tendances à contre-pente: un courant « catholique <sup>2</sup> » (celui des Églises orthodoxes, de l'Église anglicane et de la haute Église suédoise) et un courant protestant. Ce dernier était quantitativement beaucoup plus fort; le premier, minoritaire, était plus exigeant. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que tabler sur un minimum commun était un leurre, car les deux partis accusaient des structures de pensée formellement différentes, en lesquelles tout s'enchaînait selon une logique rigoureuse. Là-dessus, l'encyclique de Pie XI *Mortalium animos* con-

2. Ce mot, que nous écrivons intentionnellement entre guillemets pour le distinguer du catholicisme romain, sera expliqué un peu plus loin, dans le paragraphe sur « la méthode doctrinale d'Amsterdam ».

damna sans ménagement le double départ de Stockholm et de Lausanne, à la vérité incertain et périlleux<sup>3</sup>.

### Édimbourg 1937

Dix ans plus tard, la Conférence d'Édimbourg reprenait la tâche commencée à Lausanne en l'approfondissant. Cette seconde conférence, où 122 Églises avaient envoyé des délégués, et Rome trois observateurs, bénéficiait d'un apport considérable d'orthodoxes et d'anglicans, sous la présidence d'un homme prestigieux, le Dr William Temple, archevêque d'York (et bientôt de Canterbury). Le programme était sensiblement le même que précédemment: l'Église, les ministères, le culte, les sacrements, la grâce; mais, au lieu de se limiter au morcelage des « points fondamentaux », on s'engagea dans la recherche d'une plénitude.

La méthode d'Édimbourg consista à cerner les valeurs qui étaient strictement de foi, en laissant libre jeu à un très large éventail d'interprétations théologiques, de sorte que les comptes rendus les plus autorisés de chaque tendance (orthodoxe, anglicane et protestante) donnent l'impression d'une commune satisfaction, comme si toutes les notes avaient été frappées à la fois et admises en pluralisme. Bien des ambiguïtés, par conséquent, demeuraient sous roche. Jamais pourtant les Églises ne s'étaient confrontées sur un aussi large tour d'horizon, et c'était là un inventaire de la plus grande valeur. On se rendait mieux compte de l'ampleur des difficultés et c'est avec beaucoup d'humilité qu'on souscrivait ce message:

Notre unité est une unité de cœur et d'esprit. Sans doute sommes-nous divisés dans les manifestations extérieures de notre vie en Christ parce que nous comprenons diversement Sa Volonté à l'égard de Son Église. Nous croyons cependant qu'une intelligence plus profonde nous conduira vers une compréhension commune de la vérité telle qu'elle est en Jésus.

Nous confessons humblement que nos divisions sont contraires à la volonté du Christ, et nous prions Dieu de bien vouloir, en sa miséricorde, abréger les jours de notre séparation et nous guider, par Son Esprit, vers la plénitude de l'unité.

La même année, la Conférence du Christianisme pratique concluait, à Oxford, de remarquables accords sur le programme « l'Église, la Nation et l'État », ce qui signifiait, en bref, la condamnation formelle des totalitarismes à la veille de la seconde guerre mondiale. Si celle-ci n'avait pas éclaté, on était disposé à réaliser sans retard, le vœu émis à Utrecht en 1938, de réunir en un même organisme les deux mouvements *Life and Work* et *Faith and Order*. Ce projet, dont l'esquisse était déjà dessinée, n'aboutit qu'au lendemain de la tourmente dans la constitution du Conseil œcuménique des Églises, d'abord au stade provisoire (Genève 1946), puis au stade définitif, à l'Assemblée d'Amsterdam 1948. Le principal architecte de ce grand

3. Il n'empêche que les initiatives de Brent et de Söderblom avaient une valeur prophétique, et sans elles le Mouvement œcuménique n'eût pu prendre son essor, non plus peut-être finalement que le Concile Vatican II. L'Abbé Couturier, qui était un intuitif de génie et un saint, écrivait en 1939 ces lignes étonnantes:

« Il semble qu'on pourrait se demander s'il serait téméraire de voir en ces grandes assises successives: Stockholm 1925, Lausanne 1927, Oxford 1937, Édimbourg 1937, comme de premières et lointaines étapes sur la route qui conduirait vers un immense « Concile œcuménique » tel que la Chrétienté n'en aurait jamais connu. Ces assises en seraient les préparations préconciliaires imprévues, providentielles, inaccoutumées, mais déjà discernables. »

œuvre fut le Dr W. A. Visser't Hooft. A cette date, le Mouvement œcuménique sort de l'ère des tâtonnements, s'avance avec une structure nouvelle et un outillage perfectionné. Nous n'avons pas à retracer l'histoire du Conseil œcuménique directement et pour elle-même, mais, du point de vue qui est ici le nôtre, nous devons nous arrêter quelques instants à sa méthode doctrinale, qui est celle même de la Commission de *Foi et Constitution* et qui est due aux meilleurs théologiens de cette Commission.

### La méthode doctrinale d'Amsterdam

Elle fut expérimentée à Amsterdam dans l'étude d'un sujet capital: « L'Église universelle dans le dessein de Dieu ». Sujet capital, ai-je dit, car la notion d'Église est à la croisée de toutes les difficultés et l'on peut affirmer qu'elle constitue le problème œcuménique. Il s'agit d'une méthode dialectique qui écarte les compromis des conférences précédentes: elle met en évidence les pôles extrêmes de divergence, qui sont des cas limites, entre lesquels oscille toute la gamme des positions réelles, et elle permet de poursuivre le dialogue en toute clarté, sans l'interrompre.

Le problème est celui-ci: l'Église qui correspond à l'authentique dessein de Dieu est-elle de style « catholique » ou de style protestant, ou encore, est-elle « institution » ou « événement »? Dans le premier cas: elle est « l'Église du Verbe incarné », prolongeant dans l'histoire l'action et les gestes du Christ, qui lui est immanent, donc une institution fondée sur la succession apostolique, transmise à une hiérarchie par l'imposition des mains; en elle et par elle, l'homme va au Christ et à Dieu d'un mouvement *horizontal*. Dans le second cas, l'Église est conçue comme un appel de Dieu aux hommes, leur demandant de répondre par la foi en Jésus-Christ médiateur et sauveur, tel qu'un contact direct avec la Bible le leur découvre; on dit encore: l'Église de l'Esprit, ou de l'« événement », en laquelle l'homme rejoint le Christ et Dieu d'un mouvement *vertical*.

La découverte d'Amsterdam, ce fut de constater que cette réduction linéaire des deux positions extrêmes (mouvement horizontal, vertical) ne rend pas compte de la réalité, qui est plus nuancée. Les Églises, en effet, ne sont pas exclusivement d'un côté ou de l'autre: les deux mouvements se compénètrent en elles. Le catholicisme a aussi sa montée verticale: ses événements prophétiques, ses mystiques, ses saints...; et le protestantisme, dans son renouveau doctrinal de nos jours, tient de moins en moins pour une Église qui ne serait que la somme des individus qui lui sont agrégés: il est en train de découvrir l'Église-communauté, qui préexiste à ses fidèles et possède déjà, d'une certaine façon au moins, les arrhes du Royaume; et en même temps, il retrouve les valeurs stables de la tradition (quoique celle-ci ne soit pas à ses yeux normative). Ainsi la méthode dialectique inaugurée à Amsterdam permet-elle, sans verser dans des compromis, de récupérer, entre les pôles de divergence, de nombreux éléments de similitude, lesquels demeurent éclairés de leur propre lumière. Sans risquer d'équivoques, on est en mesure d'approfondir la recherche en commun, dans une tension douloureuse et stimulante; et plus on avance, plus on se persuade que finalement la solution est entre les mains de Dieu.

C'est pourquoi les 150 Églises réunies à Amsterdam résolurent, malgré des heures de dramatique découragement,

de « rester ensemble ». Le Conseil prit conscience, dès l'abord, qu'il formait un *vestigium Ecclesiae*, une communauté d'attente, eschatologique, tendue vers la manifestation de l'Église universelle, et qu'à certains moments privilégiés — par exemple, dans la promulgation d'un message général — le Saint-Esprit parlait en lui. Rome, au jugement d'un O. Tomkins, était présente en creux, par son absence même, et les théologiens catholiques versés dans les questions œcuméniques ne cessaient d'écouter ce passionnant dialogue des Églises.

Pousser plus à fond cette analyse de la méthode d'Amsterdam nous éloignerait de notre sujet. Il nous fallait tout de même rappeler ces données où intervinrent les meilleurs dogmaticiens de la Commission de *Foi et Constitution* — un Florovsky, un Hodgson, un Tomkins et tant d'autres. La conséquence fut que, dès Amsterdam, on formula le souhait que la Commission de *Foi et Constitution*, tout en gardant une autonomie suffisante, nécessaire à la poursuite de son difficile labeur, fût intégrée de plus en plus complètement au Conseil œcuménique, au point d'en devenir la commission d'études. Ce projet rencontra, il est vrai, bien des obstacles et ne devait mûrir que lentement. La Conférence de Lund fut en partie consacrée à le faire aboutir.

### Lund 1952

La troisième Conférence de *Foi et Constitution*, à Lund en 1952, revêtit une particulière ampleur. D'une part — nous venons de le mentionner — on commença à y chercher une formule d'intégration de la Commission au Conseil, mais nous n'entrons pas dans ce délicat problème juridique qui nous éloignerait de notre sujet. D'autre part, on mit en œuvre un vaste programme sur l'Église, le Culte et l'Intercommunion, dont le Dr Oliver Tomkins, la personnalité la plus marquante de cette conférence, était le principal instigateur.

Jamais l'ensemble des positions ecclésiologiques n'avait encore été présenté avec un tel luxe de précision. Aussi bien les orateurs invitèrent-ils les délégués à consentir à un dépassement de la simple confrontation, moyennant les sacrifices qui s'imposaient (Tomkins); dans un effort de synthèse, car, au fond, les points de vue « catholique » et protestant sont complémentaires et impliquent chacun une importante vérité à sauvegarder (Hodgson); dans la pensée enfin que l'ère atomique fait peser sur le monde une constante menace et que le jugement de Dieu approche (Schlink). Si ce dépassement n'eut pas lieu, le problème de l'Église (son mystère, son unité, sa continuité) fut du moins posé pour la première fois avec toute l'exactitude désirable.

En liturgie, un pas important fut franchi par la Commission du Culte. On estima très justement que la liturgie pouvait devenir un facteur capital d'unité: elle est, en effet, susceptible d'introduire au sein des Églises, par le truchement des textes empruntés aux grandes liturgies traditionnelles, un potentiel dogmatique commun, selon le vieil adage: *lex orandi, lex credendi*, — ce en quoi les controverses théologiques s'avèrent impuissantes. Dans ces conditions, un dépassement est possible, et c'est un fait que déjà, grâce au renouveau liturgique de beaucoup d'Églises protestantes, les textes de Lund accusent un progrès sensible dans la compréhension eucharistique; il est permis

d'espérer qu'il en ira de même un jour en ce qui concerne le sacerdoce ministériel. De plus, Lund posa avec force le problème de la tradition, qui est en train de faire brèche au principe protestant de la *Scriptura sola* (mais répétons ici, comme plus haut, que la tradition n'est pas envisagée comme normative).

Une soigneuse enquête sur l'*Intercommunion*<sup>4</sup> inaugura une thèse qui, depuis lors, a fait beaucoup de chemin parmi les jeunes générations<sup>5</sup>, particulièrement à l'Assemblée de la Jeunesse (Lausanne 1960) et à l'Assemblée de New-Delhi. Plusieurs jeunes théologiens de *Foi et Constitution* (Philip Potter, Max Thurian) pensent qu'au sein des confessions protestantes qui admettent la présence réelle, la pratique de l'intercommunion pourrait être un facteur très appréciable de regonflement dogmatique, sous la pression de la charité théologique qui unit et purifie. Cette thèse, vigoureusement combattue par des théologiens plus classiques, semble dominer dans les textes de New-Delhi.

Deux traits encore ont marqué la Conférence de Lund. La voix des Jeunes Églises, impatientes de construire chez elles sur un terrain neuf, déblayé des controverses des vieilles Églises occidentales, y fut très écoutée. Et un problème nouveau a surgi, celui de l'incidence des facteurs non théologiques: sociaux, culturels, raciaux, etc. (les *forgotten factors*, ainsi qu'on les a appelés) sur la division des Églises. Ce problème très ardu continue d'être étudié par une commission spéciale et l'on s'apercevra à Montréal de l'importance qu'il a prise en certains rapports.

### Incidence des Assemblées générales; le texte de New-Delhi sur l'Unité

On ne peut séparer l'histoire propre de la Commission de *Foi et Constitution* de celle des Assemblées générales du Conseil œcuménique; cela va de soi puisque, depuis Lund, *Foi et Constitution* est un *Département* du Secrétariat général, intégré dans la *Division des Études*.

En soi, cette intégration laisse intact le travail spécifique de notre Commission. En fait, au sein de l'Assemblée, elle l'alourdit. On en a fait souvent la remarque. Depuis que les Églises s'engagent elles-mêmes par la voix de leurs délégués, l'ère des pionniers (des « Pères », dirait le Dr Visser't Hooft) est close. A Lund déjà, beaucoup de membres de la Conférence s'avéraient sans compétence doctrinale. Et à fortiori, le *Comité* de Foi et Constitution qui a paru à Evanston et à New-Delhi, était inférieur en qualité à l'ensemble de la *Commission*, car n'étaient présents que les délégués d'Églises, et ceux-ci n'étaient pas nécessairement les meilleurs théologiens. Enfin la discussion doctrinale se faisait devant l'Assemblée au complet. Il en résulte un décalage assez considérable entre les conclusions doctrinales d'une Assemblée et celles qui sont élaborées par la Commission. On se rappelle les vicissitudes de la section d'Unité à Evanston: elle se bloqua d'emblée sur une notion purement protes-

4. Ce mot, qui n'est peut-être pas bien choisi, implique, d'une part, la pratique de la concélébration dans un service de Sainte Cène entre des pasteurs de confessions différentes; et d'autre part, la communion à la même table de fidèles de confessions différentes.

5. Les jeunes générations protestantes ne sont plus sensibles aux raisons historiques qui ont motivé le morcelage de leurs Églises.

tante de l'Église, ce qui motiva un refus retentissant des orthodoxes. A New-Delhi, la base trinitaire fut âprement discutée avant d'être votée à une majorité qui était assez loin de l'unanimité.

New-Delhi cependant fit un effort plus constructif en acceptant, quasi à l'unanimité, un beau texte sur l'Unité de l'Église, préparé par la Conférence de Saint Andrews. Nous le reproduisons *in extenso*, car il entre dans le matériel de la Conférence de Montréal. C'est une description de l'Unité rédigée en termes assez souples pour que toutes les Églises membres puissent le souscrire, y compris les Églises orthodoxes. Celles-ci n'ont pas hésité à le faire, car elles sont conscientes de leur meilleure situation dans l'Assemblée depuis qu'elles ont reçu le renfort de l'Église moscovite et des Églises d'au-delà du rideau de fer. Désormais elle ne se tiendront plus à l'écart et travailleront à valoriser ce texte selon son sens doctrinal complet.

Nous croyons que l'unité, qui est à la fois un don de Dieu et sa volonté pour son Église, est rendue manifeste lorsque tous ceux qui, en un même lieu, sont baptisés en Jésus-Christ et le confessent comme Seigneur et Sauveur, sont conduits par le Saint-Esprit à une communauté totale, confessent la même foi apostolique, prêchent le même Évangile, partagent le même pain, s'unissent dans une prière commune, en vue d'une vie communautaire qui rayonne dans le témoignage et le service de tous et, en même temps, se trouvent en communion avec l'ensemble de la communauté chrétienne, en tous lieux et en tout temps, en sorte que le ministère et la qualité de membres sont reconnus par tous et que tous peuvent agir et parler ensemble, selon les circonstances, afin que les tâches auxquelles Dieu appelle son peuple soient accomplies. Nous croyons que nous devons prier et travailler pour une telle unité.

## La Conférence de Montréal

L'esquisse que nous venons de tracer aura suffisamment introduit le lecteur catholique, nous l'espérons du moins, dans les antécédents de la Conférence qui va siéger à l'Université McGill du 12 au 26 juillet.

Quatre commissions ont préparé cette Conférence pendant de nombreuses années, chacune dans un domaine particulier de recherche, et elles ont rédigé quatre rapports dont les titres sont les suivants: *le Christ et l'Église*; (*la Tradition et (les) traditions*); *le Culte*; *l'Institutionnalisme*. (Ils ont respectivement 77, 79, 69 et 45 pages dans l'édition française<sup>6</sup>.)

Il est intéressant de noter que les deux premiers rapports ont été élaborés par deux sections distinctes: une section nord-américaine et une section européenne; le troisième, par trois sections: européenne, nord-américaine, asiatique orientale; le quatrième est l'œuvre d'une seule section composée d'Européens et d'Américains du Nord. Malheureusement les orthodoxes sont à peine représentés: un seul dans les trois premières commissions, aucun dans la quatrième. On donne comme excuse que ces nominations ont été faites aussitôt après Evanston, alors que le Conseil œcuménique n'avait pas encore reçu l'appoint de l'Église russe et des autres Églises orthodoxes d'au-delà du rideau de fer. La représentation orthodoxe ne faisant pas le poids, il s'ensuit de regrettables lacunes en ce qui concerne l'Église

considérée comme mystère, les exigences de la tradition et l'institution, toutes positions qui devraient être, en ces rapports, minutieusement exposées. Par contre, soulignons avec satisfaction que les brochures ont été soumises à une consultation théologique composée de 34 personnes dont 17 catholiques romains. Cet échange, qui eut lieu à l'Institut de Bossey du 18 au 23 mars, sous la présidence jumelée du Dr Oliver Tomkins et du R. P. Jérôme Hamer, O. P., a été ouverte et fraternelle. La Commission de *Foi et Constitution* a reçu les rapports écrits de nos théologiens chargés d'apprécier ces documents, et enregistré bon nombre d'interventions dont il pourra être tenu compte à Montréal. Ayant pris part à ce débat, nous devons garder sur lui la discrétion.

Les quatre rapports constituent la majeure partie du matériel doctrinal de la Conférence de Montréal; à quoi il faut ajouter, au premier plan, le texte de New-Delhi sur l'Unité de l'Église, que nous avons cité. La Conférence bénéficiera en outre des ressources de plusieurs divisions et départements du Secrétariat général: la Division des Missions et de l'Évangélisation, les Départements des Laïcs, de la Coopération entre les hommes et les femmes, de l'Évangélisation, etc.

Il est prévu que les décisions de la Conférence seront (en certaines de leurs parties tout au moins) soumises au Comité central du Conseil œcuménique; elles doivent en effet recevoir l'approbation de celui-ci pour être déclarées « l'expression d'une opinion du Conseil œcuménique ».

Sur cette immense matière ecclésiologique vont œuvrer cinq Sections au cours de la Conférence, dont les mandats sont les suivants:

Section I: L'Église dans le dessein de Dieu.

Section II: L'Écriture, la Tradition et les traditions.

Section III: L'œuvre rédemptrice du Christ et le ministère de son Église.

Section IV: Le culte et l'unité de l'Église du Christ.

Section V: « Tous en un même lieu » — Notre cheminement commun.

Il serait oiseux, pour le moment, d'en dire davantage, et prématuré de prévoir des conclusions. Notre devoir est de prier pour que l'Esprit de Dieu inspire ce difficile labeur de nos frères chrétiens, et de le faire avec la même ardeur que nous prions pour la bonne continuation du Concile Vatican II.

O Saint-Esprit, dispensateur de vie et de lumière, aide ceux qui prennent part à cette conférence à te servir dans l'Église et dans le monde de notre temps. Accorde-leur de penser droitement et de parler avec sagesse, et rends-les aussi attentifs à ce que les autres ont à dire. Et sur eux et sur tout ton peuple, veuille répandre le don de ta charité, qui est le lien de l'unité et de la paix, afin que les hommes voient en nous les disciples du Christ, parce que nous avons de l'amour les uns pour les autres; et que d'un seul cœur et d'une seule voix nous rendions gloire à l'éternelle Trinité, Dieu béni à jamais<sup>7</sup>.

7. Prière éditée pour la 4<sup>e</sup> Conférence de *Foi et Constitution*. Conseil œcuménique, 17, route de Malagnou, Genève, Suisse.

Paris, Pentecôte 1963.

6. Conseil œcuménique des Églises. Commission de *Foi et Constitution*, Genève 1963. Documents nos 38, 40, 39, 37.

# LE RAPPORT DE LA COMMISSION PARENT

La Commission universitaire de la Compagnie de Jésus

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT déposait, le 22 avril dernier, la première tranche de son Rapport. Les réactions n'ont pas manqué depuis, allant de l'enthousiasme à la vitupération. La Commission se serait assurément contentée d'une discussion plus sereine et plus objective. Elle-même a entendu, en séance publique, plus de trois cents délégations, avec une courtoisie et, disons-le, une patience qui ne se sont jamais démenties. Elle a fourni une somme extraordinaire de travail au service de notre province. Elle s'attend sans doute à la discussion de ses recommandations; mais son Rapport mérite un accueil sympathique d'emblée, et une étude aussi sérieuse que celle qui l'a préparé.

Nous risquerions d'être injustes si nous ne tenions compte de l'état actuel du Rapport. Ne comportant encore qu'une première tranche, il se prête à des interprétations plus ou moins exactes. Nous ne voulons pas préjuger de la suite, et nous ne ferons état que des idées et suggestions présentées dans cette première partie.

\*  
\* \*

Le Rapport a de substantiels mérites: un regard neuf et large sur les problèmes; un effort d'invention pour intégrer les réalités inédites du monde actuel dans le courant de notre culture; une pensée critique qui tente une évaluation des éléments permanents et des éléments caducs de notre tradition; une loyauté courageuse à proposer une nouvelle orientation de l'école et des structures adaptées à la situation présente.

Fidèles à l'esprit scientifique, les Commissaires partent de la réalité économique et sociale de notre époque, dont ils dégagent quelques faits significatifs ayant trait aux structures supérieures du système scolaire. Le quatrième chapitre (*La Société d'aujourd'hui et l'enseignement*) manifeste une grande compréhension de la société industrielle et des vraies dimensions, souvent insoupçonnées du public, de la révolution culturelle qui en est solidaire. Il y a là une transformation sociale sans exemple dans l'histoire et par laquelle tous les aiguillages du passé ont été modifiés. C'est une contribution considérable que les Commissaires n'aient pas sous-estimé la dimension et la portée immense de ce phénomène. De cette juste appréciation découle l'implication sous-jacente à tous les exposés, l'innovation et le fait nouveau tendent à prendre désormais l'importance que la tradition et le fait historique possédaient jusqu'en ces derniers temps.

De là aussi découle la perspective adoptée dans l'évaluation des diverses données de la situation de l'enseignement dans le monde d'aujourd'hui: généralisation de l'enseignement à tous les niveaux (art. 84, 85, 86, 87, 109, 116, 117, 118, 153), avec les problèmes qui s'y rattachent: expansion des locaux (119), recrutement des maîtres (120), ampleur des investissements financiers (124); l'éducation devenue le fondement de la société contemporaine (94); la

nécessaire coopération de tous les groupes intermédiaires et de tous les milieux enseignants (121, 122, 123, 132, 133, 134, 137, 138, 139, 173) pour vaincre l'éparpillement de nos forces et les mesquines divisions du passé et coordonner tous les secteurs de l'enseignement (121, 128, 138, 139, 171); l'esprit prospectif (87, 92, 153, 164, 176, 184); l'enseignement considéré comme un investissement (93, 109, 124); l'éducation des adultes (86, 118); le rôle croissant de l'État et son incompétence relative dans le domaine de l'enseignement (107, 110, 123, 125, 126, 128); la valorisation de l'enseignement technique (153); l'emploi des moyens audiovisuels dans les salles de cours et l'éducation aux techniques de diffusion (98, 99); l'autonomie des corps publics et des institutions privées (123, 145, 162); la nouvelle conception du rôle de la femme (105); enfin la création d'un nouveau cadre de l'administration supérieure (le chapitre v). Ce dernier point constitue la recommandation capitale de la première partie du Rapport; les Commissaires proposent l'établissement d'un organisme administratif constitué de deux pièces indissociables et en équilibre, un ministère de l'Éducation et un Conseil supérieur de l'Éducation (133, 134, 136, 137, 138, 139, 201, 202). Cette structure reflète, si nous la comprenons bien, une juste appréciation du rôle de l'État dans la Nation: garantir et promouvoir, à l'intérieur du bien commun, le libre épanouissement de la personne humaine et des valeurs qu'elle incarne.

Ce raccourci souligne l'importante contribution de la première partie du Rapport aux problèmes d'éducation de la province de Québec. Il montre aussi la philosophie implicite qui s'en dégage. Un système d'éducation peut être conçu et présenté de deux façons distinctes. Ou bien comme un schème idéal fondé sur une théorie de l'éducation. Ou bien comme un projet concret qui, après recension de toutes les données historiques et actuelles, retient les faits significatifs à partir desquels sont déterminés l'orientation, les cadres, les programmes, etc. Les Commissaires ont adopté cette seconde manière. Ce choix n'est pas le fruit d'une mentalité pragmatique. Il résulte au contraire d'une saine réflexion sur le monde actuel; il est mieux approprié au caractère évolutif d'une société en mouvement; il permet un meilleur discernement des éléments caducs et des éléments durables de notre tradition éducative.

\*  
\* \*

Sur ce point précis, toutefois, le Rapport nous fait difficulté. Dans les quatre premiers chapitres, les Commissaires se proposent de relever les données de fait dont doit tenir compte la fonction politique pour déterminer ce que sera notre système d'éducation: données historiques (chapitre I), législatives (chapitre II), démographiques (chapitres III et IV), scientifiques, techniques et sociales (chapitre IV). Dans leurs recommandations des structures supérieures du système d'enseignement (chapitres V à VII), on sent qu'ils ont accordé la plus grande attention à la révolution scientifique et technique, à l'explosion scolaire, à la transformation

des conditions de vie, à l'évolution des idées, à la participation de tous les milieux à l'œuvre de l'enseignement. Indubitablement, cette considération est essentielle pour imaginer les tâches de l'éducation dans un monde en accélération.

Cependant le souci très légitime de souligner ces facteurs n'en a-t-il pas rejeté dans l'ombre un autre, tout aussi important et plus fondamental encore: le rôle de l'intelligence en tant que créatrice de culture? La fidélité même à la méthode adoptée par les Commissaires eût exigé la recension et l'analyse de ce déterminant premier de tout système scolaire: n'est-il pas à la racine de tous les autres problèmes de l'éducation, surtout à une époque qui renouvelle tous les savoirs? C'est l'esprit humain qui est à l'origine des transformations techniques et psychologiques de notre civilisation dont le Rapport a si bien analysé l'ampleur. C'est l'homme instruit et cultivé qui a créé et qui seul maintient la connaissance spéculative, la science expérimentale et ses applications, les valeurs artistiques, le capital des richesses matérielles, les aménagements du globe, le système des lois. Ce sont les personnes qui maintiennent et accroissent ce capital culturel, les hommes qui savent voir, lire, écouter, s'exprimer, inventer, et c'est l'enseignement qui les forme, selon des exigences qui n'appartiennent qu'à l'esprit et sont distinctes des valeurs sociologiques et démocratiques. Une nation qui n'estime pas la formation intellectuelle comme la valeur suprême de l'enseignement est perdue et vouée au déclin.

Cette question essentielle eût mérité un traitement: un cinquième chapitre de base, qui eût fait équilibre à l'excellent chapitre quatrième sur *La Société d'aujourd'hui et l'enseignement*. Il n'est pas possible en effet de concevoir un système d'enseignement sans tenir compte de la condition faite à l'intelligence et à son effort créateur. En principe général, cela nous semble aller de soi: l'éducation s'adressant à la vie de l'esprit, les conditions intrinsèques de la culture doivent avoir priorité sur les incidences extrinsèques de l'histoire et du milieu. Mais la conjoncture présente fait elle-même à la vie de l'esprit des conditions dont une politique de l'éducation doit tenir compte. Quelles sont aujourd'hui les exigences de la formation de la personne? quelles sont les exigences de la formation de l'intelligence? quelles disciplines importe-t-il d'acquérir et d'exercer? Quelle idée peut-on se faire de l'homme d'aujourd'hui, du Canadien français de 1963 ou de 1975?

Cette étude aurait mis en lumière la continuité de la tradition culturelle du Canada français; elle aurait dégagé, dans notre monde changeant, les valeurs permanentes de l'esprit sur lesquelles notre enseignement a été centré dans le passé et doit le demeurer à l'avenir; elle aurait permis de définir les aspects nouveaux et le rôle essentiel de la culture générale dans une époque paralysée dans son progrès par un excès de spécialisation; elle aurait écarté le reproche de pragmatisme adressé au Rapport par des éducateurs de tendance traditionnelle et par bonheur demeurés très sensibles aux valeurs de l'esprit, sans être pour cela moins ouverts à l'épanouissement des sciences et des techniques.

Le degré d'attention accordée à ces exigences intellectuelles, inhérentes à l'enseignement, et l'importance relative qui leur est attribuée dans la synthèse de toutes les valeurs sociales et personnelles, exercent forcément une influence sur

les décisions à prendre pour construire un système scolaire. Le choix et la programmation des cours, les conceptions didactiques, la répartition des niveaux à l'intérieur du système total et des passages entre cours parallèles, en dépendent nécessairement. Et des options faites sur ces derniers points dépendent à leur tour les cadres supérieurs qui président à la mise en œuvre du système. C'est pourquoi nous aurions souhaité une prise de position préalable de la Commission, l'explicitation de ce que nous appellerions volontiers une politique de l'esprit. Les Commissaires y reviendront sûrement dans la suite de leur Rapport. Nous croyons qu'il y aurait eu avantage à le faire dès les chapitres qui sont à la base de l'ensemble.

\*  
\*   \*  
\*

De cette omission, nous semble-t-il, on peut lire les traces dans les trois derniers chapitres de ce premier Rapport. Les Commissaires y présentent les structures supérieures qu'ils recommandent pour le système scolaire de notre province. Le chapitre v s'attache à justifier la création d'une structure bipartite, ministère de l'Éducation et son Conseil supérieur. Les chapitres vi et vii, respectivement, décrivent le ministère, puis le Conseil, dans leur composition et leur fonctionnement.

Peu d'observateurs attentifs contesteront le bien-fondé d'un ministère de l'Éducation au Québec 1963. La présence d'un ministre apparaît nécessaire pour donner « cohésion, dynamisme et souplesse » (133) à un régime qui devra grouper les éléments aujourd'hui incoordonnés et dispersés sous une dizaine d'autorités différentes, sinon divergentes.

Mais les Commissaires reconnaissent que « l'éducation comporte d'autres dimensions (psychologiques, sociales, intellectuelles, spirituelles) sur lesquelles d'autres représentants ont le droit et le devoir de faire entendre leur voix » (137). C'est pourquoi ils recommandent une seconde pièce maîtresse: le Conseil supérieur de l'Éducation. Son rôle propre est de faire participer la Nation même à la planification de l'enseignement pour neutraliser au besoin « les tendances centralisatrices d'un plan d'ensemble élaboré par les seuls fonctionnaires du ministère » (138); et de servir en même temps de lieu de rencontre des divers secteurs d'un État pluraliste, pour permettre la confrontation des points de vue et réaliser une coordination d'éléments jusqu'ici incoordonnés (139).

Les Commissaires ont voulu, par cette recommandation capitale d'un Conseil supérieur de l'Éducation, prévenir que la fonction politique pût accaparer ce qui doit relever de la Nation. On nous avertit à plusieurs reprises que la suite du Rapport apportera des précisions: aussi ne voulons-nous pas préjuger du plan dans son ensemble. Mais des questions demeurent.

Les Commissaires distinguent les trois étapes dans la direction d'un système scolaire (132): « ... élaboration des orientations d'ensemble..., discussion des projets de loi..., application des lois... ». Ils reconnaissent en même temps qu'« une structure conçue de cette façon requiert l'action combinée de trois ordres d'autorité: un conseil consultatif, le conseil des ministres et le parlement, le corps des fonctionnaires » (133). Ne croirait-on pas à un partage des juri-

dictions, à l'attribution au Conseil d'une « autorité » vraie ? Mais alors, en quel sens le Conseil est-il dit consultatif ? Quelle « autorité » possède-t-il vraiment, si les études et les recommandations qu'il fait peuvent être mises de côté par le ministre ?

On se méprendrait sur notre pensée, si l'on nous prêtait ici une volonté de limiter l'autorité du pouvoir politique. Nous sommes d'accord avec l'article 175, qui veut remettre au ministre tout ce que les comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique avaient assumé de tâches administratives. Et nous reconnaissons que la pleine responsabilité législative appartient au gouvernement et au parlement, et ne peut appartenir à un Conseil (126).

Mais nous tenons à ce que l'action conjointe du ministre et du Conseil soit mieux définie. Les Commissaires insistent beaucoup sur leur esprit de collaboration (169, 184, 185, 202). Quelle garantie avons-nous que cette collaboration se maintiendra, si elle n'est inscrite dans les structures juridiques ? Est-il admissible qu'une pièce maîtresse de notre système d'enseignement n'ait de recours, contre un conflit ou même un arbitraire toujours possibles, qu'à la seule opinion publique (178, 179, 185) ?

Nous croyons qu'une politique de l'esprit, au sens entendu ci-dessus, aurait permis de définir de façon plus précise les compétences respectives du ministre et du Conseil. L'un et l'autre sont habilités et pour la planification et pour l'enseignement (162, 164, 176, 184, 186). Quels sont les domaines propres du Conseil et des fonctionnaires ? Quelles recommandations le ministre attendra-t-il des uns et de l'autre ? D'après quels critères le ministre pourra-t-il décider de ne tenir aucun compte d'une recommandation du Conseil ? comment choisira-t-il entre des recommandations incompatibles, ou même contradictoires, l'une du Conseil, l'autre de ses fonctionnaires ?

Dès lors qu'il s'agit des valeurs culturelles dont vit une Nation, le gouvernement ne peut, à notre avis, qu'entériner ce qui existe, donner forme et valeur juridiques à ce qui, déjà et au préalable, est forme et valeur de vie nationale. Nous ne croyons pas qu'aux représentants du peuple il revienne par office, d'analyser et d'expliquer ce qui définit la culture d'une Nation. Aussi est-il normal de faire faire les études préparatoires aux projets de lois par des organismes choisis pour leur compétence propre. Dans tout le domaine culturel, et donc, plus particulièrement en celui de l'éducation et de l'enseignement, ceux-là sont compétents qui vivent consciemment leur culture, et apprennent aux autres à en vivre : les parents, les éducateurs, l'Église, les universités surtout, qui devraient être l'organe le plus dynamique de la culture nationale.

Dans cette perspective, ne devrait-on pas réserver au Conseil la détermination des objectifs culturels, l'établissement d'une politique générale de l'éducation, l'élaboration du plan général de l'enseignement, le choix des méthodologies de base, en un mot les aspects plus fondamentaux d'un système scolaire, aux incidences culturelles plus profondes ou plus étendues ? Les plans et règlements d'application seraient confiés aux services exécutifs du ministère. Les organismes de documentation et de recherche relevant de la compétence du Conseil devraient lui être rattachés. Et si le ministre n'agréait pas une de ses recommandations,

au lieu de n'en point faire cas, il devrait la lui renvoyer pour étude complémentaire, à moins qu'elle ne lui apparaisse inopportune « dans une perspective politique et économique plus générale » (132). A mieux délimiter ainsi les compétences respectives du ministre et du Conseil, il n'y a pas à craindre « un ministère de façade » (185) : dans une université, le Bureau des Gouverneurs serait bien mal avisé de s'arroger une compétence qui ressortit au Conseil académique ; le Bureau des Gouverneurs n'en est pas moins l'instance administrative suprême.

La Constitution du Conseil lui-même nous pose aussi des questions. Pourquoi la nomination de ses membres et leur renouvellement par le lieutenant-gouverneur en conseil ? est-ce la plus sûre et plus démocratique façon d'obtenir une représentation équitable de la Nation ? Et puis, ce Conseil peut-il jouer efficacement le double rôle qu'on lui assigne ? On en fait comme la conscience culturelle de la Nation auprès du ministre (137), et en même temps le lieu de rencontre de notre pluralisme culturel (138). Sa composition bigarrée (187) permet d'escompter des résultats utiles sur le plan des problèmes communs à tous (139). Pouvons-nous en espérer autant lorsqu'il s'agira de problèmes propres à un groupe culturel particulier, français ou anglais, catholique ou protestant ou autre ? Appartiendrait-il à un Conseil aussi peu représentatif de conseiller le ministre sur l'enseignement à donner, par exemple, dans les écoles catholiques de langue française ?

Nous ne voulons pas insister ici sur d'autres points qu'on aimerait voir élucider. La place des universités et des institutions d'enseignement supérieur dans la vie nationale ? l'autonomie en regard de la fonction politique que doit leur assurer leur rôle à la pointe de l'esprit ? Et les écoles normales ? Si l'on tient véritablement à valoriser la profession d'enseignant (120), ne faudrait-il pas leur donner une préparation de niveau universitaire ? Pourquoi ne pas confier à des institutions d'enseignement supérieur, plutôt qu'au ministère, l'établissement des programmes d'études préparant à cette profession ?

Posons une dernière question. Les Commissaires sont conscients des droits acquis de l'enseignement confessionnel dans notre province (196, 197). Si les catholiques de France, de Belgique, des États-Unis, des provinces anglo-canadiennes, ont lutté et luttent encore pour l'école libre, ou, comme nous disons au Canada, l'école séparée, ce n'est pas seulement pour enseigner la religion à leurs enfants. C'est pour que la culture même qu'on leur transmet ait bien véritablement sa clef de voûte en Dieu. Peut-on d'ailleurs, en droit britannique, effacer d'un trait de plume les droits acquis par les comités confessionnels de l'actuel Conseil de l'Instruction publique ? Puisqu'il y a effectivement pluralisme culturel dans le Québec, ne vaudrait-il pas mieux le reconnaître dans les structures éducatives mêmes, en habilitant le nombre d'organismes qu'il faudra pour que chaque groupe culturel oriente son enseignement comme il l'entendra ? Nous n'admettons pas que la culture puisse se définir par le seul facteur religion : ainsi catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise, protestants de langue anglaise et protestants de langue française, et les autres groupes religieux ou areligieux, peuvent constituer autant de groupes culturels différents. Le Conseil supérieur de l'Éducation tel que prévu jouerait dans ce cas

le seul rôle que sa composition l'habilite à jouer: celui d'un Conseil de coopération interculturelle dans un état unifié.

\*  
\*   \*  
\*

Nous sommes bien conscients de la tâche énorme qu'a dû affronter la Commission royale d'enquête sur l'Enseignement. Notre système scolaire avait vieilli. On ne pouvait lui redonner une vie nouvelle sans y apporter des changements radicaux. Nous acceptons la recommandation capitale de la Commission: la création d'un ministère et d'un Conseil supérieur de l'Éducation coordonnés. Nous n'avons

mis en question ci-dessus que les relations entre ces deux organismes, dans la seule vue d'obtenir entre eux une plus efficace collaboration. Il nous paraît donc prématuré d'établir une législation à partir des recommandations telles que présentées dans le Rapport. Nous estimons que la discussion déjà amorcée par l'opinion publique, ainsi qu'une définition plus précise de ce que devrait être, pour nous du Québec en cette seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, une politique de l'esprit, seraient indispensables avant d'aller plus outre. Pour notre part, nous essaierons dans des articles subséquents de préciser nos propres positions sur les problèmes qui se posent encore.

LA RÉGULATION DES NAISSANCES — I

## PRINCIPES ET DIFFICULTÉS DE BASE

Joseph d'ANJOU, S. J.

LES DIFFICULTÉS de la morale conjugale ne datent pas d'aujourd'hui. Quand saint Paul souhaite aux premiers chrétiens, à peine sortis du paganisme, la grâce de la virginité (*I Cor.*, VII, 7), il sait qu'à son appel peu de gens répondront par l'imitation de son exemple. Jésus lui-même avait dit (*Mt.*, XIX, 12): « Comprenez qui pourra! » L'Apôtre sait aussi que, s'il vaut mieux se marier que de brûler (*I Cor.*, VII, 9), le mariage ne procure pas automatiquement équilibre et satisfaction; il en avertit les intéressés: ils connaîtront des épreuves en leur chair (*I Cor.*, VII, 28). Il avait lu la Bible: il n'ignorait pas le péché d'Onan (*Gen.*, XXXVIII, 9-10), et dans sa lettre aux Romains (I, 26-32), il mentionne des perversions dont les coupables ne devaient pas se recruter parmi les célibataires seulement.

Depuis lors, les moralistes, appuyés sur l'Écriture et la tradition catholique, n'ont cessé de commenter saint Paul. Ils déplorent la virulence et la contagion des désordres sexuels; ils les condamnent au nom de la raison et de la révélation; ils énumèrent les moyens d'y remédier, s'inspirant des conseils d'une pastorale intransigeante sur les principes, compréhensive des situations de fait et pénétrés de la miséricorde à laquelle se confie le pécheur repentant.

On s'abuse et on risque d'abuser les autres en isolant l'activité sexuelle de ses composantes spirituelles pour mieux y étudier la part de l'instinct, comme si la raison n'en pouvait découvrir le sens et en ordonner l'exercice; comme si la foi n'avait pas à s'en occuper; comme si la vertu de chasteté, qui donne au masculin et au féminin leur prix spécifique, ne se présentait pas avec des exigences d'une singulière portée, non seulement pour chaque personne, mais pour la société civile et religieuse. En corrigeant cette déformation de la réalité, on ne néglige pas les aspects physiques ou psychologiques du problème sexuel; on n'oublie pas non plus que, dans ce domaine comme en d'autres, la faute ne se pèse pas à la balance de précision et qu'elle échappe souvent à la gravité formelle dont il semble moins facile d'exonérer des actes contraires à la justice et à la charité. L'apprenti moraliste peut railler le souci que, de tout temps, confesseurs et prédicateurs ont montré pour la préservation de la « belle vertu »; dauber leur prétendu silence concer-

nant les devoirs sociaux et politiques; il exhibe alors son ignorance des profondeurs de la nature humaine, sans redresser des écarts qui continuent à s'aggraver, en dépit des progrès accomplis dans la diffusion et la pratique de la doctrine sociale de l'Église.

Renseigné, aucun esprit ne nie que l'information sexuelle a dangereusement manqué jadis. Mais, honnête, il admet que cette lacune, repérable dans le monde entier, n'a pas affecté la seule terre du Québec; que, partout encore, on tarde bêtement à la combler; enfin et surtout que, concurremment à l'information et proportionnellement à son étendue, s'imposent une discipline et une formation dont les propagandistes du savoir à tout prix, platoniciens qui s'ignorent, refusent non moins bêtement les essentielles conditions.

Avec tristesse, on constate cet illogisme dans la légèreté avec laquelle revues et journaux, livres et films, associations et mouvements traitent de la régulation des naissances. Sentimentalisme et recherche de la sensation se conjuguent pour fausser les éléments d'un problème qui s'enracine dans la nature humaine et ne saurait, par conséquent, trouver une solution convenable sans un approfondissement philosophique et théologique autant que psychologique et social.

Je voudrais, pour ma part, essayer de dégager les bases de ce problème et offrir, pour le résoudre, des suggestions à long et à court terme. Je suivrai ici, en l'adaptant et en l'allégeant de la plupart de ses notes et références, le *cours* que j'ai professé à la Semaine sociale de Québec (1959) et qu'on lit dans le volume intitulé *Mission et Droits de la famille* (Éditions Bellarmin, 1960, pp. 65-92).

### I. — PRINCIPES DE BASE

Le sexe a toute l'importance d'un fait de nature. L'humanité se partage en hommes et en femmes, par la volonté du Créateur. Au commencement, Dieu institua l'union conjugale pour la propagation de l'espèce: « Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre et soumettez-la » (*Gen.*, I, 28), dit-il au premier couple. Droit et devoir de la fécondité se trouvent ainsi, depuis le premier jour,

signifiés par l'Auteur de la vie. Droit, puisque la constitution même de l'homme et de la femme rend possible la fécondité d'une union à laquelle les incline leur nature. Devoir, puisque le « Soyez féconds », qui, adressé au couple humain comme tel, peut s'interpréter comme une simple indication du pouvoir de la fécondité, promulgué, à l'endroit du premier couple, un commandement. « Soyez féconds », c'est-à-dire: ayez des enfants qui vous ressembleront. Voilà ma volonté, que manifeste le dynamisme de votre être mutuellement complémentaire. Ainsi, vous peuplerez la terre et, la cultivant, vous en tirerez votre subsistance. Par la découverte, la maîtrise et l'exploitation des forces de l'univers, vous augmenterez, non seulement en nombre mais en qualité, la famille créée que je veux avoir pour ma gloire et votre bonheur.

Le péché, s'il introduit des germes de désordre dans la nature et dans le couple, ne modifie pas l'ordre initial. Mais la condition numérique de la famille humaine a changé; elle soulève actuellement des problèmes économiques, sociaux et moraux que n'eurent pas à résoudre les siècles passés. D'autre part, le devoir de fécondité ne se présente pas avec l'urgence du premier jour.

Au contraire. Il y a dans le monde près de deux milliards d'êtres humains qui ne vivent ni ne mangent même convenablement; les peuples les moins pourvus économiquement et culturellement mettent au monde le plus grand nombre d'enfants; dans les pays évolués, deux obstacles s'opposent à la promotion de la famille nombreuse: le déchaînement de la licence sexuelle et une situation économico-sociale qui rend difficile et presque honteuse la fécondité familiale. L'humanité, naguère rurale, s'urbanise; les logements des villes, trop exigus, ne peuvent loger une progéniture nombreuse; la prolétarisation des citadins empêche la majorité des couples de donner à plusieurs enfants toute la formation désirable; enfin, une propagande intense prône partout la limitation systématique des naissances.

Sociologues et démographes s'emploient à préciser les aspects mesurables du problème: le nombre de ceux qui ont faim, le taux d'accroissement de la population mondiale, les ressources dont on dispose pour nourrir les hommes, celles qu'on obtiendrait par une meilleure exploitation des richesses anciennes et nouvelles, enfin les résultats des campagnes entreprises pour limiter la fécondité. Leurs recherches et conclusions ne cessent de provoquer la pensée psychologique et théologique. Elles ne sauraient ruiner les principes qui fondent la morale sexuelle; mais elles ouvrent des perspectives et invitent à des conseils mieux adaptés à notre temps.

Aujourd'hui comme hier, pointe une même nécessité: approfondir le sens et la finalité du sexe humain. Biologistes, psychologues, philosophes et théologiens s'y appliquent consciencieusement.

Qu'on se réfère à la Bible ou qu'on réfléchisse sur les données de l'observation directe, on reconnaît toujours au sexe une double fin: l'une personnelle, l'autre sociale. Le sexe existe pour le bien de la personne sexuée elle-même, homme ou femme, et, par le couple, pour l'expansion de l'humanité. Double évidence, dira-t-on. Malheureusement battue en brèche de nos jours par les déviations contemporaines.

Or, on naît mâle ou femelle, nécessairement d'un couple. Mais ni la perfection terrestre, ni le salut éternel de la per-

sonne, masculine ou féminine, ne dépendent absolument de son union à une autre sexuellement différente, ni de sa fécondité charnelle. Dans un homme ou une femme, l'être spirituel, la personne l'emporte sur le caractère sexuel. L'esprit distingue l'humain de l'animal. Parce que spirituelle, la personne a une finalité qui dépasse le temps; le sexe, non: au delà de la mort, voire « à la résurrection, ... on ne prend ni femme ni mari » (*Mt.*, xxii, 30). Et dès ici-bas, par suite de l'appartenance au Christ (*I Cor.*, iii, 22-23), « il n'y a ni Juif ni Grec, ... ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme »: nous ne faisons « qu'un dans le Christ Jésus » (*Gal.*, iii, 28). La relation personnelle au Christ ne supprime pas le sexe; elle confirme en la surélevant la dignité de la personne sexuée.

Incarnée dans un sexe, la personne humaine demeure masculine ou féminine. Il n'y a qu'un « je » en chacun de nous, et il est homme ou femme: esprit et chair sexuée tout ensemble. Qu'on ne voie donc, ni dans la pensée divine, ni dans la réalité actuelle de notre être, opposition entre nature et personne, entre esprit et chair sexuée. Plus justement: *il ne doit pas y avoir de conflit*. On n'a pas à sacrifier la nature au profit de la personne, ou la personne au profit de la nature. Le bien de la personne consiste à tendre librement à sa fin dans la nature qui la spécifie. Notre perfection est nécessairement masculine ou féminine. Ni ange ni bête, mais homme ou femme; ni plus ni moins que l'autre riche d'humanité; en pleine possession, l'un et l'autre, d'une nature dont la perfection s'acquiert peu à peu par l'influence réciproque du masculin et du féminin; chacun(e), parce que capable d'autonomie personnelle, choisit, dans le mariage ou sans lui, son mode d'échange ou de relation avec l'autre.

Le sexe n'apparaît donc pas comme l'ennemi de la personne humaine. Il ne doit pas non plus en devenir le maître. Corps et esprit composent un seul être, masculin ou féminin, et ne font rien l'un sans l'autre. L'esprit donne au corps sa valeur transcendante; le corps révèle l'esprit.

De plus, pour accomplir parfaitement son destin personnel, ni le mariage ni la procréation ne s'imposent absolument à l'homme ou à la femme. C'est *d'abord* comme distincts des animaux et semblables entre eux que Dieu créa l'homme et la femme; *puis*, il leur enjoignit de procréer. Par son exemple et son exaltation de la virginité, le Christ confirme la primauté de la personne par rapport à la différence sexuelle. L'union des sexes correspond à l'ordre humain quand elle exécute, comme à l'origine, un commandement divin, quand elle réalise une vocation marquée évidemment par les circonstances ou par une révélation (ce qui n'est pas fréquent), et quand elle résulte d'un libre choix entre l'homme et la femme qui s'épousent. Ce faisant, les conjoints acceptent de se perfectionner dans l'exercice de leur aptitude à la fécondité charnelle, aptitude dont la réalité, la signification et la finalité ne relèvent point de leur caprice, mais se découvrent à leur raison comme inscrites dans la nature humaine par un dessein immuable du Créateur.

Bref, distinguons dans le sexe humain un état naturel de la personne et un dynamisme de nature lié à cette personne. Comme *état*, le sexe, décelable dès le deuxième mois de l'existence intra-utérine, imprègne toute la personne, masculine ou féminine, indiquant à chacune les traits de

son rôle ici-bas. Dans ce sens, le sexe, de soi, concourt au bien de la personne, autant de l'une que de l'autre, sans qu'on y aperçoive avantage ou désavantage quant à la poursuite ou à l'achèvement de la perfection masculine ou féminine. Comme *dynamisme*, le sexe en acte, tout en concourant à la perfection de la personne, obéit à une finalité que la nature tient de son Auteur. Qu'est-ce à dire ? Toute l'activité de la personne porte la marque du masculin ou du féminin. Lorsque cette activité consiste dans l'union physique de l'homme et de la femme, les époux doivent respecter le sens et la finalité propres à cette union. Ni l'homme ni la femme n'ont créé le sexe; ils n'ont donc pas un pouvoir discrétionnaire sur le sens, la finalité, les effets du sexe en acte. Dans l'état présent de l'humanité, nul homme, nulle femme ne reçoivent l'ordre de s'unir charnellement; et la personne, comme telle, n'a pas besoin de cette union pour se réaliser, ni au masculin, ni au féminin. En consentant à cette union, on accepte librement et mutuellement le sens, la finalité et les effets du sexe en acte.

Or, le sexe en acte d'union charnelle entre homme et femme a pour fin première la procréation et l'éducation de l'enfant. Le sexe caractérise le règne animal. Les anges n'ont pas de sexe. Chez les animaux, le sexe tend à la reproduction, qui s'effectue sous l'impulsion d'un instinct aveugle dont l'activité dépend de conditions inconnues des mâles et des femelles. Chez l'homme, le sexe, réalité du règne animal, garde sa finalité charnelle. Mais, d'une part, sa mise en acte a pour terme l'éclosion d'une personne douée d'une âme spirituelle; et Dieu seul crée chaque âme. Entre humains, on ne parle donc plus de reproduction, mais de procréation, mot qui souligne la transcendance de l'activité des époux: participation au pouvoir créateur de Dieu. D'autre part, la raison et non l'instinct règle la conduite de l'homme. De plus, comme l'a montré le Dr Paul Chauchard (*la Maîtrise sexuelle*, p. 20), la sexualité humaine relevant plus du cerveau que des organes génitaux, l'union charnelle de l'homme et de la femme ne se détermine point par suite d'une attirance aveugle, mais par la raison, la liberté personnelle, l'amour conjugal, la responsabilité paternelle et maternelle. Et dans cette union, l'esprit découvre un sens, une finalité, une promesse d'effets qui, fondés sur la nature, s'offrent à lui comme un *ordre* à observer. Ordre dans un double sens: *harmonie* d'éléments ou valeurs multiples à intégrer; *commandement* intimé à l'homme libre par son Maître divin et dont la violation, vu l'immutabilité de la nature et de son Auteur, entraîne nécessairement désordre et sanction, comme il arrive après toute faute commise contre la nature.

Or, l'acte de l'union sexuelle est essentiellement inséminateur. Chez l'homme comme chez l'animal. Mais l'insémination humaine a pour fin naturelle la procréation: merveille qui fait de l'homme et de la femme les coopérateurs du pouvoir créateur de Dieu, fonction sacrée par laquelle le couple se prête à Dieu pour donner la vie, une vie immortelle, destinée à la vision béatifique. Et de même que nul être humain n'a un pouvoir discrétionnaire sur sa vie ou celle de son semblable, ainsi nul couple n'a un pouvoir discrétionnaire sur l'acte inséminateur de la fonction sexuelle, qui a pour fin naturelle la procréation. Saint Thomas compare à l'homicide le crime du couple qui frustre de sa fin propre un acte aussi grave.

De plus, l'enfant, fruit de l'acte inséminateur, a longtemps besoin de l'aide parentale pour parvenir à la plénitude de son développement: il a un besoin absolu d'éducation. Il y a droit absolument. Le couple qui a pris la responsabilité de procréer doit donc assumer la responsabilité d'éduquer. Voilà pourquoi procréation ET éducation constituent ensemble la fin naturelle de l'acte conjugal. Comme cette éducation exige l'union permanente du couple procréateur dans le dévouement amoureux à l'endroit de l'enfant, il ressort que l'acte d'union charnelle d'un homme et d'une femme suppose le mariage, la consécration du couple dans une vie commune, indissoluble.

## II. — DIFFICULTÉS DE BASE

Contre l'application de ces principes, que rien ne saurait ébranler sur le plan de la raison, se dressent, actuellement surtout, des faits et des propagandes qui troublent le peuple dans ses convictions spontanées, qui jettent même le doute dans les esprits cultivés. On peut les formuler succinctement comme suit.

Le mariage a pour fin primaire la procréation et l'éducation des enfants; mais il a pour fin seconde le perfectionnement des époux, singulièrement par l'exercice de leur amour mutuel qui assure un remède à la concupiscence. La recherche de leur perfectionnement, avec le désir qu'elle implique de remédier à la concupiscence, n'autorise-t-elle pas les époux à s'unir charnellement même lorsqu'ils savent que leur acte ne sera pas fécond ? Et si l'on répond affirmativement, une autre question surgit: pourquoi les époux ne choisiraient-ils pas expressément de s'unir en raison même de cette circonstance ? Allant plus loin, même dans l'hypothèse où ils savent que leur union portera fruit, n'auraient-ils pas le droit d'empêcher cette fécondité, s'ils agissent par amour mutuel et par le souci légitime de ne pas se charger d'une responsabilité accablante ou d'épargner à l'enfant éventuel des conditions de vie désavantageuses ?

Dans les pays surpeuplés et dépourvus de ressources matérielles, l'argument n'a-t-il pas force contraignante, si l'on veut éviter que les enfants ne meurent de faim ou qu'on ne les supprime avant ou après leur naissance ? Dans les pays où règne l'abondance, l'exiguïté des logements et le coût élevé de la subsistance ne suggèrent-ils pas la même interrogation ? En outre, l'observation psychiatrique et le débordement de l'immoralité inclinent à penser que l'impulsion sexuelle entre époux ne peut ni trouver satisfaction dans la seule activité féconde, ni s'accommoder de la continence, soit périodique, soit permanente. A l'impossible nul n'est tenu, proclame-t-on. La morale catholique n'a plus cours, même avant le mariage, affirment les enquêtes sociologiques; à l'observer, on vivrait en marge de ses contemporains, attitude héroïque peut-être, mais à la portée du très petit nombre, la masse courant le risque du déséquilibre et de la névrose.

Je n'ai majoré ni les difficultés elles-mêmes, ni leur formulation populaire ou pseudo-savante. Comment les résoudre ? Je tâcherai de le dire. Car il y a solution, évidemment. Elle se lit dans les enseignements pontificaux et dans les commentaires qu'en proposent économistes, sociologues, psychologues et théologiens autorisés.

# LES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE S'ORGANISENT

Jean RACETTE, S. J. \*

**C**E SONT trois jeunes professeurs de philosophie, MM. Fernand Paquette, Laurent Bergeron et Raymond Fredette, qui ont eu l'idée de grouper en association leurs collègues des écoles normales et des collèges classiques de la province de Québec.

Ils avaient convoqué, pour le 19 mars dernier, une première réunion. Elle eut lieu à l'Université de Montréal, dans un local de la faculté de philosophie. Une vingtaine de personnes y participèrent: des laïques et des prêtres, des religieux et des religieuses. Tous se montrèrent favorables au projet et convinrent de se réunir à nouveau, un mois plus tard, pour y donner suite.

Le 25 avril, donc, nouvelle réunion. Elle se tient, cette fois, au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Environ 70 personnes y prennent part, dont quelques dames et demoiselles. Certains sont venus d'assez loin: Cap-de-la-Madeleine, Ottawa, Alma... Le projet est de nouveau exposé par M. Laurent Bergeron, puis par le P. Jean Racette, S. J. Il est de nouveau approuvé à l'unanimité. M. l'abbé Charles Lussier, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse et président de la sous-commission de philosophie à la faculté des arts de l'Université de Montréal, annonce que cette faculté des arts ainsi que la Fédération des Collèges classiques voient d'un bon œil la naissance de la nouvelle association. Séance tenante, un comité provisoire est élu qui est chargé de rédiger des constitutions. En font partie, MM. Paquette, Bergeron et Fredette, M. l'abbé Lussier et le P. Jean Langlois, S. J.

\*

Avant que cette association ne soit officiellement constituée, il peut être utile, pour prévenir ou dissiper certains malentendus, d'en faire connaître dès maintenant la nature et les objectifs.

D'abord, elle n'entend pas être un syndicat. Elle ne sera pas davantage une société savante de philosophie. Il existe déjà au pays plusieurs sociétés de philosophie dont les membres se réunissent pour se communiquer le fruit de leurs recherches: Sociétés de Philosophie de Montréal et d'Ottawa, section de philosophie de l'Acfas, Association canadienne de Philosophie, etc. La nouvelle association n'a nullement l'intention de leur faire concurrence. Elle encouragera plutôt ses propres membres à faire partie de ces sociétés savantes.

Son but, à elle, est d'organiser, entre les professeurs de philosophie des collèges classiques et des écoles normales, une entraide effective, au niveau académique et sur le plan pédagogique, afin de renouveler chez nous l'enseignement de la philosophie.

Rien de plus opportun. L'enseignement de la philosophie subit actuellement une crise de croissance. Il est normal que les professeurs de philosophie s'emploient à faire évoluer heureusement cette crise. En se groupant en association, ils parviendront sans doute plus facilement à surmonter les difficultés qui compromettent cet enseignement et à tirer parti des circonstances qui peuvent le favoriser. Indiquons brièvement quelles sont ces circonstances favorables et quelles sont ces difficultés. La raison d'être de la nouvelle association et les tâches qui l'attendent apparaîtront ainsi plus clairement.

\* Professeur de philosophie au scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

La circonstance actuelle probablement la plus favorable à l'enseignement de la philosophie, c'est l'intérêt que suscite les problèmes étudiés par les philosophes contemporains. Les événements qui bouleversent notre époque, les options auxquelles ils donnent lieu, amènent l'homme d'aujourd'hui à se poser, plus ou moins explicitement, des questions qui portent sur le sens même de la vie et sur les fondements de l'existence. Or ce sont ces mêmes questions, questions éminemment philosophiques s'il en est, que les penseurs actuels posent eux-mêmes avec une implacable lucidité. Déjà, à la fin du siècle dernier, Blondel se demandait si, oui ou non, la vie a un sens. Durant la seconde guerre mondiale, Camus affirmait qu'il n'y a qu'un problème philosophique sérieux, celui du suicide. Heidegger, le plus illustre peut-être des philosophes actuellement vivants, pose la question la plus radicale qui soit: Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien?

Rien d'étonnant à ce que, chez nous comme ailleurs, les gens qui ont le loisir de penser, les jeunes en particulier, se tournent anxieusement vers les philosophes pour apprendre d'eux l'art de poser et de discuter ces questions cruciales. Une enquête récente, faite dans les Collèges de la Compagnie de Jésus au Canada, révèle que les élèves de ces collèges qui arrivent en philosophie attendent beaucoup de cette discipline. Aux cours du soir du Gesù, à Montréal, tel groupe d'adultes, qui termine cette année un programme de trois ans de philosophie et d'histoire de la philosophie, réclame pour l'an prochain la création d'un nouveau cours où l'on puisse approfondir davantage les problèmes.

Pour ce qui est du personnel enseignant de nos collèges et de nos écoles normales, il y a également lieu d'être optimiste. Les déficiences sont encore nombreuses, il est vrai. Mais plusieurs des professeurs actuels sont mieux formés que ne l'ont jamais été leurs prédécesseurs. Les autorités commencent à comprendre que l'enseignement de la philosophie suppose une formation universitaire adéquate et de nombreux loisirs à consacrer à l'étude et au renouvellement de la culture personnelle. La relève s'annonce enthousiaste. La venue des laïques, hommes et femmes, à l'enseignement de la philosophie, constitue, en tout cas, un apport décisif.

Les critiques mêmes, dont l'enseignement de la philosophie est chez nous l'objet, manifestent un progrès appréciable dans notre façon de concevoir cette discipline. Il est notable que ces critiques ne réclament pas, en général, la suppression du cours de philosophie; elles demandent au contraire qu'il soit revalorisé.

\*

Cette revalorisation, est-il besoin de le dire, n'est point partout également avancée. Bien des facteurs défavorables peuvent compromettre l'évolution souhaitée. En voici quelques-uns.

Il y a d'abord le discrédit qui pèse aujourd'hui sur tout ce qui s'apparente à la « culture générale ». A notre époque, l'homme cultivé, c'est le spécialiste. Or, de plus en plus, la formation du spécialiste doit commencer tôt et se prolonger tard. Ce qui exige que le temps consacré à la formation de base (ce terme nous paraît plus heureux que celui de culture générale) soit réduit au minimum. Toute la question est de savoir qu'est-ce qui doit constituer ce minimum et si la philosophie en doit faire partie. Autrement dit, quelle place lui sera-t-il faite au niveau collégial?

A cette menace qui pèse de l'extérieur, s'ajoute un certain nombre de problèmes inhérents au cours tel qu'il se donne chez nous. Problème de l'unité d'inspiration. Problème de contenu. Problème de structure. Problème de pédagogie.

Problème de l'unité d'inspiration. Notre enseignement sera-t-il d'inspiration thomiste? Si oui, en quel sens, de quelle manière et jusqu'à quel point? Si non, faudra-t-il tenir quand même à une certaine unité de doctrine? Et laquelle?

Problème de contenu. Une réflexion philosophique n'intéresse les élèves que si elle porte sur l'homme et le monde dont ils ont l'expérience, que si elle répond à leurs problèmes. Quelles sont donc les questions qu'il importe aujourd'hui d'aborder? Et dans quel ordre?

Problème de structure. Faut-il donner à la fois un cours d'histoire de la philosophie et un cours de philosophie systématique? Quelle importance relative faut-il accorder à l'un et à l'autre? Comment concevoir leurs rapports mutuels? Faut-il les superposer ou tenter de les relier organiquement?

Problème de pédagogie surtout. L'élève, même le mieux disposé, compte sur le professeur pour le captiver et le motiver. Même s'il a soif d'authenticité et s'il dit vouloir aller au fond des problèmes, l'élève ne se livre pas de lui-même, dispersé et accaparé comme il est, aux méditations ardues que requiert la dure conquête de la vérité. C'est au maître à l'aguicher et à l'engager, dès le départ, dans une

série de discussions, de recherches et de travaux qui exigeront de lui un effort soutenu, mais sans cesse relancé par la joie de nouvelles découvertes.

\*

Malgré tant de difficultés non encore résolues, plusieurs professeurs, qui s'appliquent à repenser leur enseignement, donnent un cours très convenable et réussissent à inculquer une formation philosophique véritable. Mais il est permis de croire que chacun réussirait beaucoup mieux et progresserait beaucoup plus vite s'il pouvait profiter des points de vue et des expériences de ses collègues.

Or l'association qu'on s'emploie actuellement à mettre sur pied se propose précisément de favoriser les échanges et les contacts, d'organiser la mise en commun des expériences. Elle veut convier ses membres à discuter méthodiquement des programmes, des méthodes et des horaires, afin qu'ils puissent en arriver à faire, à qui de droit et en temps opportun, des recommandations pratiques, précises et réfléchies. Elle ambitionne de créer parmi ses professeurs une communauté de pensée et d'expression qui leur permettent de redéfinir ensemble la nature et la fin du cours de philosophie au collégial, d'en déterminer la structure et le contenu, d'en mettre au point la pédagogie.

Puisse-t-elle s'engager bientôt dans la voie des réalisations!

## L'ÉCLIPSE DU 20 JUILLET

Louis LESSARD, S. J. \*

IL Y AURA, le 20 juillet prochain, une éclipse qui sera totale pour les observateurs situés sur une ligne qui, après avoir passé par le Japon, l'Alaska, les Territoires du Nord-Ouest canadien, traversera la province de Québec pour continuer ensuite jusqu'au Maine. Dans la province de Québec, la bande de totalité sera d'environ 57 milles, et le centre de cette bande passera approximativement par les endroits suivants: Grand-Mère, Princeville, lac Mégantic. L'éclipse sera partielle à l'extérieur de cette région. Notons enfin que la durée de la totalité sera environ de soixante secondes et qu'à Trois-Rivières, par exemple, elle commencera à 5 h. 39 m. 21.4 s. et se terminera à 5 h. 40 m. 16.5 s. (heure d'été de l'Est, après-midi) <sup>1</sup>.

Cette éclipse, en plus de constituer un phénomène splendide et très rare, est aussi l'occasion d'un grand nombre d'expéditions scientifiques, vers les régions du globe où l'éclipse sera totale. Les quelques informations qui vont suivre éclaireront peut-être quelques-uns de nos lecteurs sur l'importance de cet événement scientifique qui intéressera plus particulièrement notre pays cet été.

Rappelons tout d'abord qu'une éclipse peut être soit partielle (si seulement une partie du disque solaire est cachée par la Lune) soit totale, soit annulaire; ce dernier cas s'explique par le fait que la Lune et le Soleil ne sont pas toujours à la même distance de la Terre (puisque la Terre tourne autour du Soleil sur une ellipse et non sur un cercle, et que la Lune tourne autour de la Terre de la même façon). Il en résulte que si la Lune est à une distance telle que son dia-

mètre apparent soit inférieur à celui du Soleil, nous verrons, au moment où la Lune sera exactement entre le Soleil et nous, un disque sombre entouré par un anneau lumineux.

Avant d'aller plus avant dans la description des observations qui peuvent être faites à l'occasion d'une éclipse, rappelons brièvement la structure du Soleil:

Autour des régions intérieures du Soleil — sur lesquelles l'observation ne nous renseigne qu'indirectement — une couche mince (un millième du rayon environ) constitue la *photosphère*, à peu près parfaitement sphérique. Cette couche... est à l'origine du rayonnement observable et constitue le « disque » solaire visible à l'œil nu... Autour de la photosphère, la *chromosphère*, transparente dans le spectre continu, opaque au centre des raies intenses de l'hydrogène, a une température s'élevant vers l'extérieur de 4,000 à 10,000 ou 20,000 degrés... Alors que l'épaisseur de la photosphère est de quelques centaines de kilomètres, celle de la chromosphère est de quelques milliers de kilomètres. On peut observer la chromosphère soit pendant les éclipses, quand le disque photosphérique est masqué par la Lune, soit à l'aide du spectrohéliographe ou du coronographe, soit encore dans le rayonnement radioélectrique de courte longueur d'onde.

Enfin, autour de la chromosphère, s'étend à des distances de l'ordre de centaines de milliers de kilomètres une région encore plus ténue, la *couronne*, de structure très compliquée et qui atteint des températures de l'ordre du million de degrés ou plus. La couronne, observable pendant les éclipses ou en permanence au coronographe, est aussi la région responsable du rayonnement radioélectrique de grande longueur d'onde <sup>2</sup>.

Il y a dans le texte que nous venons de citer beaucoup de détails qui méritent d'être commentés. Notons tout

\* Étudiant en physique à l'Université de Montréal.

1. Voir à ce propos le numéro de mai de *Le Jeune Scientifique*. Il est excellent. PP. 165-168.

2. J. C. PECKER et E. SCHATZMAN, *Astrophysique générale*, pp. 624-625.

d'abord que la chromosphère et la couronne sont beaucoup moins lumineuses que la photosphère; de plus, la lumière de celle-ci est fortement diffusée par les molécules de l'atmosphère terrestre (c'est cette diffusion de lumière qui est la cause, par exemple, du bleu du ciel) au point qu'il est impossible, à moins d'utiliser un mécanisme qui permet d'éliminer le plus possible les effets de la diffusion de la lumière dans l'atmosphère et dans les instruments, d'observer la chromosphère et la couronne. Le coronographe cité plus haut remplit ces conditions: on l'utilise dans des observatoires situés à haute altitude, ce qui diminue par un facteur de 10 à 100 la diffusion du ciel, et on prévoit un système optique qui élimine les diffusions et les diffractions parasites à l'intérieur de l'instrument lui-même<sup>3</sup>.

Durant les éclipses totales, la photosphère est complètement masquée par le disque lunaire, ce qui permet du coup d'observer les deux autres parties du Soleil. L'importance des éclipses totales du Soleil apparaît ainsi immédiatement, au point de vue de l'étude de la chromosphère et de la couronne. Remarquons ici qu'on peut photographier juste avant le commencement et après la fin de la totalité (la Lune ne laissant voir à ces moments qu'un croissant brillant très mince) le spectre produit uniquement par la lumière émanant de l'atmosphère solaire. On sait que le spectre solaire est constitué par un fond continu provenant de la lumière émise par la photosphère et par des raies noires produites par l'absorption, par la matière constituant l'atmosphère solaire, d'un certain nombre de radiations provenant du fond lumineux de la photosphère. Ces raies apparaissent par opposition au fond lumineux sur lequel elles se détachent; mais en réalité, il existe toujours une certaine luminosité de ces raies, et lorsque, durant l'éclipse, le fond lumineux provenant de la photosphère est caché par le disque lunaire, on peut observer directement ces raies qui apparaissent alors brillantes. Le spectre qu'on photographie à ce moment-là a reçu le nom de « spectre-éclair<sup>4</sup> ».

\*

Maintenant que nous avons vu un peu ce qu'est le Soleil, du point de vue de sa structure, nous pouvons décrire de façon approchée ce que les observateurs qui seront placés sur le trajet de la totalité pourront voir au moment où le disque lunaire recouvrira complètement la photosphère. Tout d'abord, immédiatement autour du disque sombre, une couche rosée (d'où le nom de chromosphère) dans laquelle on pourra apercevoir, peut-être à l'œil nu, des protubérances plus brillantes, sortes de jets de matière expulsée du soleil par de gigantesques explosions thermonucléaires. Puis tout autour de la chromosphère, s'étendant parfois à des distances égales

3. *Ibidem*, pp. 237-238.

4. Jean BOSLER, *Cours d'astronomie*, Tome III. « Astrophysique », pp. 178-181.

à plusieurs rayons solaires, une nébulosité blanche; c'est la couronne:

Sa couleur est d'un gris perlé: de longs filaments s'en échappent et peuvent aller très loin, jusqu'à 10 diamètres solaires, tandis que des brèches obscures, issues du bord même de la Lune, séparent les différents panaches<sup>5</sup>.

En plus de servir à l'étude de la constitution même du Soleil, les éclipses servent aussi à vérifier des théories scientifiques d'un intérêt plus général. Ainsi, par exemple, la théorie de la Relativité d'Einstein prévoit que des rayons lumineux, passant au voisinage de corps de très grande masse, seront déviés:

Si donc l'on photographie simultanément le Soleil et les étoiles voisines, ce qui n'est guère possible que lors des éclipses, celles-ci doivent paraître légèrement relevées, comme s'il y avait réfraction dans l'atmosphère solaire, par rapport à la position qu'elles auraient si le Soleil n'était pas là. La déviation doit être avec la loi d'Einstein double de ce qu'elle serait avec la loi de Newton et, dans les deux cas, en raison inverse de la distance apparente de l'étoile au centre du Soleil<sup>6</sup>.

Cette déviation a été observée au cours d'éclipses précédentes et fournit une des preuves les plus éclatantes de la validité des principes de la relativité. Il y aura encore cette année des expéditions qui auront pour but de refaire ces mesures<sup>7</sup>.

Rappelons enfin que l'éclipse servira en plus à observer les effets géophysiques du rayonnement solaire. On a pu en effet déceler que le rayonnement solaire avait une influence sur le magnétisme terrestre; et cette année, une expédition japonaise ira en Alaska pour faire des observations sur le champ magnétique terrestre et sur le courant de terre (*earth-current*) durant l'éclipse<sup>8</sup>. Notons en passant qu'on peut faire des observations sur l'influence d'ordre géophysique du Soleil même durant des éclipses partielles; alors, par exemple,

le rôle d'écran à position variable que joue la Lune permet d'étudier le rayonnement ultra-violet, origine de l'ionisation dans la haute atmosphère<sup>9</sup>.

On sait que ce sont les différentes couches de l'ionosphère qui rendent possibles les communications par radio.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les renseignements d'ordre scientifique que peut nous apporter l'éclipse du 20 juillet; nous espérons seulement que ce qui a été dit plus haut suffira à donner une idée du travail qui sera fait à cette occasions<sup>10</sup>.

5. *Ibidem*, p. 181.

6. *Ibidem*, pp. 176-177.

7. Cf. *Sky and Telescope*, mai 1963: p. 253: « Notes on July Eclipse Expeditions ».

8. *Ibidem*.

9. PECKER et SCHATZMAN, *op. cit.*, p. 241.

10. Il pourra être intéressant de consulter les numéros suivants de la revue *Sky and Telescope*: décembre 1962; janvier, avril et mai, 1963.

## La théorie et la pratique en éducation

Il est d'expérience... que l'enseignement théorique ne rectifie pas ce que la pratique inculque d'elle-même en sens contraire; les classifications vécues l'emportent finalement dans l'esprit sur les classifications justes, au détriment de la science et de la formation... Si l'on n'articule pas la pratique — y compris celle de l'enseignement et des programmes — sur ce qui s'impose en

esprit et en vérité, le danger d'une contre-formation l'emporte sur tout ce que l'on peut faire pour démentir ce à quoi on se plie en réalité.

(Florent GABORIAU: *L'Entrée en métaphysique. Orientations*. Coll. « Nouvelle initiation philosophique », t. I. — Casterman, 1962, p. 195.)

# OBJECTIVITÉ ET HONNÊTÉTÉ

Raymond BOURGAULT, S. J.

AU COURS DU DÉBAT télévisé du 28 avril dernier où M. Jean-Noël Tremblay était cité à la barre des journalistes, M. Yves Michaud, de *la Patrie*, a tenté à quelques reprises d'ébranler l'argumentation de celui qui les mettait en cause en distinguant l'honnêteté et l'objectivité. Un journaliste n'a pas à être objectif mais honnête, a dit en substance M. Michaud. La distinction n'a pas été assez élaborée pour qu'on sache clairement si le directeur de *la Patrie* pense réellement ce qu'elle signifie ou si ce fut de sa part une tentative ou une échappatoire trouvée sur place pour sortir de l'impasse où son contradicteur l'acculait. Quoiqu'il en soit, elle mérite d'être soumise à un bref examen.

Lorsqu'on prétend que le journaliste n'a pas à être objectif mais honnête, on doit vouloir dire à peu près ceci. Il y a une différence entre le journal et la revue d'histoire. Celle-ci peut se payer le luxe d'être scientifique et objective, parce qu'elle raconte l'histoire déjà faite, mais non pas le journal, qui est un moyen d'intervenir dans l'histoire pour la faire. Or on ne fait pas l'histoire en étant objectif, — d'autant que la pure objectivité n'existe pas, — mais en proposant des objectifs. Il s'agit moins d'informer que de former et de transformer au moyen des informations; le souci de rapporter exactement ce qui s'est passé le cède à celui de suggérer comment les choses devraient se passer. L'histoire est faite par les grandes personnalités et par les groupes de pression qui sont dans le mouvement de l'histoire, et, à la limite, ceux-là n'ont pas à demander aux autres les normes de leur conduite, de leur jugement et de la sélection qu'ils opèrent parmi les données objectives. Ils possèdent un ensemble de jugements de base qu'ils estiment corrects et c'est en fonction de leurs options fondamentales qu'ils sélectionnent, racontent et commentent les événements. Ce faisant, ils pensent bien non seulement user d'un droit mais même obéir à un devoir. L'éthique de la profession est commandée par la proportion des moyens à la fin proposée: est honnête celui qui est sincère et fidèle à l'esprit du journal ou à la ligne du parti; celui qui ne l'est pas est malhonnête.

Nous ferons là-dessus quelques remarques. Premièrement, on peut choisir d'être un journal d'informations ou un journal d'idées, on peut aussi choisir d'être l'un et l'autre, on peut enfin choisir d'être l'un et l'autre ou bien distinctement ou bien confusément. Si la confusion est faite intentionnellement et systématiquement entre la nouvelle et le sens dans lequel on l'infléchit, il est clair qu'on est malhonnête. Mais si, comme M. Michaud l'insinuait, la confusion est la conséquence involontaire du fait que l'effondrement de notre monolithisme est encore tout récent et que l'usage d'une jeune liberté a conduit à une certaine frénésie de non-conformisme, si, en un mot, elle est un accident temporaire et regretté, il convient de se féliciter que les interventions du P. Brouillé et de M. Tremblay aient contribué à faire si rapidement mûrir au sein de notre journalisme le problème de l'objectivité et de l'honnêteté.

Deuxièmement, dire que l'objectivité parfaite n'existe pas et le dire avec assurance et comme une certitude, c'est prouver qu'on pense que l'objectivité parfaite existe. Mais c'est aussi se contredire. Mieux vaut donc considérer l'objectivité comme un point supérieur et compréhensif, dont les opinions particulières et diverses concourent à dégager des aspects complémentaires par approximations successives, essais et erreurs.

Troisièmement, la recherche de l'objectivité est le critère de l'honnêteté. La sincérité se mesure à la vérité à laquelle on tend et à l'aveu qu'on est prêt à faire qu'on est faillible. Est honnête quiconque veut faire du bien avec des idées justes ou qui s'ajustent de plus en plus; est malhonnête quiconque prétend obtenir à tout prix un certain résultat en fonction d'idées toutes faites et définitivement arrêtées.

Quatrièmement, personne n'ayant le monopole de la vérité, il faut, en démocratie et dans l'ordre concret de la vérité qui se cherche et qui se fait, laisser chacun exposer ce qu'il pense raisonnablement être vrai. C'est le sens de la formule paradoxale du droit à l'erreur. A long terme, cette politique est plus efficace que le contrôle de la presse par l'État. En dehors des pays totalitaires, une société est saine si elle est capable d'inventer les réponses efficaces aux erreurs, non pas en suspectant l'honnêteté de ceux qui les émettent mais en mettant leurs idées à l'épreuve de l'objectivité.

Cinquièmement, comme on ne juge pas de la vérité d'un sermon de la même manière que de celle d'un savant traité de théologie, ainsi on ne recourt pas aux mêmes critiques pour apprécier la vérité d'un journal d'idées et celle d'un journal d'informations. Celui qui va écouter un sermon est disposé à se laisser influencer, moyennant un certain sens critique, par le prédicateur. De même, celui qui achète un journal d'idées est déjà de connivence avec les idées maîtresses des éditorialistes et des chroniqueurs ou de la plupart d'entre eux, ce qui ne l'empêche pas de dialoguer intérieurement avec eux. Comme le prédicateur peut abuser de son autorité morale auprès des enfants et des fidèles, le journaliste peut être enclin à abuser de la crédulité de bien des lecteurs. L'un et l'autre doivent se rappeler que l'honnêteté est une vertu difficile.

Sixièmement, la remarque précédente place le prédicateur et le journaliste dans un redoutable voisinage. Ce qui est en question, au fond du débat en cours, c'est, en somme, la prophétie, moins quant à son essence qu'à son exercice. S'il est clair que la prophétie est essentiellement une certaine saisie de l'absolu et une protestation véhémentement contre le conformisme et l'injustice, inspirée par l'espérance d'un avenir meilleur et par l'appréhension d'une possible catastrophe si les responsables ne modifient pas leur conduite, le problème de savoir qui sont les vrais et qui sont les faux prophètes ne présente pas la même clarté. Car c'est un sujet fréquent de diatribe chez les spirituels que de vitupérer contre les prédicateurs qui se prêchent eux-mêmes et qui transmettent la doctrine à travers le prisme déformant de leurs sentiments et de leurs idées propres. Quant à penser que les journalistes sont d'emblée exempts de mythologie et de rancœur personnelle à assouvir, ce serait leur attribuer plus de vertu qu'ils ne prétendent. La ligne de démarcation passe moins entre les vrais et les faux prophètes qu'entre la part de vérité et la part d'erreur qu'il y a en chacun de ceux qui prennent la parole ou la plume, et en chacun de ceux qui les écoutent ou les lisent. Ce que requiert la situation présente, c'est un progrès de l'intelligence et de l'esprit critique. La religion et la morale sont vraies, la politique et la culture sont vraies, mais l'honnêteté n'est pas acquise une fois pour toutes: elle s'obtient à mesure qu'on se soumet aux vérités objectives. Si l'on se met à voir les choses ainsi, sans s'innocenter naïvement ni accuser morbideusement, on aura le moyen de se renouveler constamment et d'améliorer par le fait

même les autres. Et nous parcourons en peu d'années une longue carrière, celle que les grandes nations ont péniblement traversée pour que les jeunes profitent de leur expérience. Faisant à temps l'évolution qui s'impose, nous éviterons le pire, car l'évolution, disait plaisamment Bergson, est une révolution qui n'en a pas l'r. Il n'est pas vrai que nous soyons

plus bêtes que les autres. Seulement, nos chances d'être aussi intelligents et d'exister aussi magnifiquement n'ont atteint que depuis peu à l'indice suffisant de probabilité pour que notre émergence soit effectivement réalisable. Pour cette œuvre difficile, nos journaux ont à décider s'ils seront des architectes ou des fossoyeurs.

LECTURES DU MOIS

## EST-IL LOISIBLE D'ÊTRE ANTISÉMITES ?

VOICI, SUR LES JUIFS, deux livres récents qui ne se ressemblent guère: *Juifs, mes frères* de Jean Toulat (éd. Guy Victor, 1963) et *Réflexions sur la Question juive* de J.-P. Sartre (Gabalda, réimpr. 1962); ils se rejoignent néanmoins par une commune préoccupation relative à la situation faite aux Juifs, principalement en France.

### Juifs, mes frères...

Le livre de l'abbé Jean Toulat, moyen-grand format, illustré, est muni d'une préface du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules; l'esprit est celui de l'amitié judéo-chrétienne. C'est un grand reportage fort bien fait, d'un journaliste qui est prêtre et désire présenter au public français un ensemble de renseignements concernant les Juifs: leur douloureuse condition au cours des âges, l'attitude chrétienne authentique à l'égard du peuple de la Bible, telle que l'enseignent les évêques de France de nos jours; enfin, le portrait du Juif et du Judaïsme digne de supplanter le portrait stéréotypé que diffuse depuis un siècle toute une littérature antisémite.

Lecture fort attrayante. L'auteur présente des tranches de vie juive prises sur le vif: conversations avec le grand-rabbin de France, avec un modeste rabbin de la campagne alsacienne qui l'invite à partager en famille le souper du sabbat, interviews d'hommes de lettres réputés, comme Edmond Fleg ou le rabbin Neher, présentation de la « Communauté pilote » de Strasbourg, d'une yeshiva (école talmudique) des environs de Paris, de la prière de Yom Kippour (jour du Grand-Pardon annuel) etc. Du côté chrétien, ce sont des interviews avec le cardinal Gerlier, avec l'évêque de Strasbourg, Mgr Weber, avec le sociologue Joseph Folliet.

Mémoire est faite de Paul Claudel et de sa sincère amitié pour les Juifs. Un chapitre est dédié au souvenir du cardinal Saliège, l'archevêque de Toulouse dont la courageuse dénonciation, en pleine occupation nazie, des méthodes d'extermination des Juifs, est entrée dans l'histoire. Un chapitre est intitulé « Antisémite, pourquoi? », un autre est dédié à l'Amitié-judéo-chrétienne, un autre à la parole célèbre de Pie XI: « Nous sommes spirituellement des Sémites »... bref, ce livre nous ouvre au problème des rapports entre Juifs et chrétiens, et donne envie d'en savoir davantage; sa parution fut saluée par M. Jules Isaac comme « une bonne action ».

### ... Opinions antisémites

Tout autre est le petit volume de J.-P. Sartre. Format de poche, sans illustration, dense, d'allure philosophique quoique de lecture aisée; c'est une suite de « réflexions » sur l'antisémitisme et ses conséquences, de la part d'un homme

que préoccupe la situation faite communément aux Juifs en milieu français moyen.

L'opuscule se divise assez nettement en deux parties: la première est une analyse fouillée, lancinante à la longue, de la psychologie de l'antisémite, telle que Sartre a pu l'observer en France. Non le nazi qui travaille à l'anéantissement de la « race juive » estimée pernicieuse et dangereuse pour la pureté de la « race aryenne », représentée en son sommet par l'homme germanique, mais l'antisémite, disons, bien-pensant, honnête homme, bon père de famille, foncièrement patriote, probe en sa vie, se piquant occasionnellement de culture, et se targuant volontiers « d'opinions antisémites », qu'il croit pouvoir étayer solidement.

Ces arguments, Sartre en présente le réseau serré, filet inextricable d'où le Juif ne peut s'échapper. Quel qu'il soit, quoi qu'il fasse, quelque preuve de patriotisme qu'il ait pu fournir, il reste « l'étranger » inassimilable à la société française. Quelque service qu'il ait rendu à cette société, il porte la tare d'un « péché originel », qu'aucun baptême ne peut laver... Juif il est, Juif il restera, et cette qualité qui lui est inhérente vicie fondamentalement tout ce qu'il fait.

L'inconséquence de ces accusations, la fausseté flagrante de quelques-unes d'entre elles, la contradiction qu'elles comportent souvent sont ici mises en relief; mais l'antisémite, étant le moins critiqué des hommes, est incapable d'analyser lucidement son propre comportement; son antisémitisme l'aveugle. Aussi les coups les plus violents décochés au Juif « dissolvant » de la communauté française, viennent parfois de gens qui n'ont jamais eu de rapports personnels avec des Juifs et qui les jugent sur des slogans.

### ... inoffensives?

Ce type d'antisémite ne travaille pas à parquer les Juifs en des camps de concentration en vue de les exterminer; il se contente de les parquer en un ghetto spirituel sans issue et de les asphyxier lentement en leur refusant la liberté de respirer. Les qualités humaines, les marques de bonne foi, de patriotisme, d'innocuité... qu'il exige du Juif pour reconnaître en lui un compatriote, sont telles que « l'on pourrait dire en parodiant une phrase de Beaumarchais: A en juger par les qualités qu'on exige d'un Juif pour l'assimiler à un « vrai » Français, combien de Français seraient dignes d'être Juifs dans leur propre pays? » (*op. cit.*, p. 105).

Une suspicion aussi constante, une malveillance aussi tenace ont nécessairement une répercussion sur les victimes; aussi Sartre, après avoir tracé le portrait de l'antisémite, aborde-t-il la psychologie des Juifs. Selon lui, on y peut distinguer deux catégories: les Juifs « inauthentiques », de beaucoup les plus nombreux, qui fuient tant qu'ils peuvent

leur condition juive, et ceux qui acceptent de la revendiquer et d'en porter le fardeau.

Les premiers, nous dirions les « assimilationnistes », sont prêts à faire bon marché de leur judaïsme pour obtenir droit de cité dans la société française; ils désirent par dessus tout se perdre dans la masse anonyme, être des *hommes* sans plus, au milieu de ceux avec qui ils vivent. Mais justement cette qualité même leur est obstinément refusée; plus ils multiplient leurs efforts pour s'assimiler à l'entourage et plus celui-ci les rejette et les contraint à être, en quelque sorte, « juifs » malgré eux.

L'autre catégorie, plus noble, est celle des Juifs qui ont pris le parti de s'accepter pour ce qu'ils sont et d'en subir les conséquences. Leur sort n'en est pas moins tragique et « la situation qu'ils ont à revendiquer et à vivre est tout simplement celle du martyr » (*op. cit.*, p. 110).

### Vers une solution de la Question juive?

« C'est l'antisémitisme qui crée le « Juif », le phénomène premier est donc l'« antisémitisme », dit Sartre (p. 173) concluant ses réflexions. En conséquence, dans l'attente de la révolution qui abolira l'antisémitisme par la base, — celui-ci n'étant qu'une « représentation mythique et bourgeoise de la lutte des classes, ne saurait exister dans une société sans classes » — (*id.*), l'auteur préconise contre l'antisémitisme la constitution de ligues nationales et même, si possible, d'une ligue internationale. Par leurs effectifs, par leur organisation, ces ligues seraient en mesure d'intervenir efficacement partout où seraient signalées des menées antisémites; Sartre émet le vœu que leurs membres soient animés, au service des Juifs persécutés, « d'un peu de la passion et de la persévérance que leurs ennemis mettent à les perdre » (p. 185).

### ... mais le Juif existe-t-il?

L'esquisse précédente laisse entrevoir les limites de « l'optique sartrienne » devant la Question juive. Il importe d'en souligner la lacune fondamentale.

Le « Juif » pour Sartre est un pur « être de raison », dépourvu de substance, produit aberrant d'une histoire sans contenu, puisqu'elle se réduit à un martyr millénaire, à la base duquel il y aurait l'accusation légendaire d'avoir crucifié le Christ, accusation qu'est venu étoffer le besoin inné d'une société non évoluée de trouver un bouc-émissaire sur qui rejeter la responsabilité des maux qu'elle endure. Le « Juif » n'existe que du fait de l'antisémitisme; avec l'extinction de ce dernier, il disparaîtra.

C'est faire bon marché de l'histoire. Sans doute faut-il se souvenir de l'époque et du lieu où furent composées ces « réflexions ». C'était la France des années 40... Il est pro-

bable que Sartre écrivant en 1963 n'aurait pu ignorer le réveil du Judaïsme d'après-guerre résolument anti-assimilationniste, appliqué à faire revivre les valeurs juives, aidé en son effort par la résurrection de l'État d'Israël et par le rayonnement de celui-ci, plus récemment, par l'exode et l'apport spirituel de la communauté juive d'Algérie.

Quoi qu'il en soit, en France et partout dans le monde, le judaïsme vit et s'impose à l'attention comme une réalité « existentielle » indéniable; il suscite des réactions diverses selon les milieux, et l'antisémitisme aux mille visages le menace encore tragiquement; la presse ne nous en apporte que trop d'échos chaque jour.

### Juifs et chrétiens en 1963

Si le philosophe athée J.-P. Sartre peut ignorer Dieu, les Écritures et leur message, ignorer la *Torah*, « patrie portative » d'Israël, le peuple élu, au long de sa dispersion, il n'en est pas de même du chrétien. Pour lui les Juifs sont, nécessairement et avant toute autre considération, les descendants du peuple qui a donné au monde le Christ et l'Église, ils sont le peuple de la Bible et de la Révélation.

Le réveil biblique de ces dernières années, la revision de l'enseignement catéchétique, la diffusion de l'esprit œcuménique, l'encyclique *Pacem in terris...*, sans compter les multiples directives de la Hiérarchie, à la suite des papes Pie XI, Pie XII et du bien-aimé Jean XXIII, ces poussées ont créé une ambiance nouvelle, dans laquelle un antisémitisme accepté ne saurait trouver place. Les chrétiens de nos jours n'ont plus l'excuse de l'ignorance et de la crédulité des siècles passés. Ils sont invités de toute manière à se faire une mentalité d'adultes au plan religieux autant qu'au plan humain. Ils n'ont plus le droit de prolonger passivement une attitude séculaire à l'égard de « l'autre », qu'il soit protestant ou juif... Ils doivent se former une opinion personnelle, ce qui suppose évidemment qu'ils s'informent.

Nous touchons du doigt la seconde lacune de la position sartrienne. Il ne suffit pas de lutter contre l'antisémitisme et ses manifestations. Il faut développer à l'égard des Juifs une attitude positive. Puisque l'antisémitisme se nourrit de fantômes et de mythes, le meilleur moyen de chasser ces fantômes et ces mythes est de répandre la connaissance objective du judaïsme: la vie juive, la religion juive, les valeurs juives. Voilà ce qui éclaire l'à-propos du livre de l'abbé Jean Toulat.

Le chrétien est un disciple du Christ, un fils de l'Église. L'oublier, c'est oublier que « nous sommes spirituellement des Sémites ».

Sœur MARIE-NOËLLE-DE-SION.

Centre Ratisbonne,  
4701, avenue Dornal, Montréal.

## L'épiscopat du Québec rappelle...

1. Que les droits de la famille, de l'Église et de l'État, en matière d'éducation, doivent être harmonieusement et intégralement respectés.

2. Que l'éducation tout entière doit viser la fin de l'homme et que, par conséquent, les catholiques sont tenus d'assurer à leurs enfants une éducation chrétienne dans leurs foyers et d'exiger « des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi » (Jean XXIII, 30 décembre 1959).

3. Que la famille joue un rôle essentiel dans la société et que l'éducation doit favoriser son épanouissement.

4. Qu'une saine éducation ne se contente pas de constater les désordres sociaux ou les erreurs courantes, mais s'applique à les corriger.

5. Que la liberté d'enseignement implique qu'on soutienne équitablement, sans altérer son caractère propre, toute institution, privée aussi bien que publique, qui concourt au bien commun.

(Communiqué du 11 juin 1963.)

## DES RÉGIMES SCOLAIRES JUSTES ET ÉQUITABLES

L'ASSOCIATION des Commissaires d'écoles catholiques de Langue française du Canada a tenu à Ottawa, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin, son troisième congrès. Ce fut d'emblée, au dire du président, M. Paul Desrochers, et des participants, le congrès le mieux réussi de cette jeune Association. La cause de ce succès? L'actualité aigüe du thème choisi, *Justice et équité dans les régimes scolaires au Canada*, ainsi que la valeur remarquable des travaux, qui furent suivis d'échanges de vue prolongés et substantiels. Ce fut particulièrement le cas après les conférences du P. Richard Arès et de M. Séraphin Marion.

Le P. Arès avait intitulé sa conférence: *Justice et équité pour la communauté canadienne-française*. Après avoir précisé le caractère spécial de cette communauté au triple point de vue numérique, juridique et historique, il en examina l'état de santé culturelle à l'aide des statistiques des derniers recensements. Les tristes conclusions justifiées par ces statistiques l'amènèrent à poser la question: « Qu'exigent pour l'avenir, à l'égard de la communauté canadienne-française, la justice et l'équité? » La réponse fut: Qu'il y ait pour cette communauté un avenir. Le conférencier aurait pu prouver cette exigence fondamentale par des arguments tirés à la fois du droit naturel et du droit positif. Devant les leçons fournies par les expériences vécues au Canada depuis 1867, il préféra en appeler aux seules exigences du *droit positif canadien*. Elles permettent d'affirmer que « le seul Canada qui soit possible et qui ait un avenir, c'est un Canada fondé sur l'alliance anglo-française. Il n'y a pas d'autre alternative: le Canada sera anglo-français ou il ne sera pas ». Concrètement, cela signifie que l'association des deux grandes communautés culturelles doit donner à chacune des chances et des possibilités égales partout au Canada. Ce qui ne peut se produire si les minorités françaises ne reçoivent pas dans les autres provinces un traitement identique à celui que reçoit la minorité anglaise au Québec. Le sort même de la Confédération est en cause.

La conférence du P. Arès produisit sur les délégués une profonde impression\*. Celle-ci fut renforcée, le lendemain, par un autre exposé de grande classe, celui de M. Séraphin Marion: *Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada*. La force de son argumentation venait de ce qu'elle repose sur des témoignages d'Anglo-Canadiens, qui ont vu clair dans le problème des rapports entre les deux principales communautés culturelles du pays. Concluant son tour d'horizon, M. Marion déclara que le Canada anglais étudiait la lettre et violait l'esprit du pacte fédératif. « Seule, et depuis bientôt un siècle, la province de Québec observe et la lettre et l'esprit du pacte. » M. Marion tint cependant à signaler les « immenses espoirs scolaires » que le premier ministre de l'Ontario venait d'éveiller chez les Franco-Ontariens. « Victoire véritable, éclatante, mais incomplète. »

La Confédération ne sera donc pas une réalité vivante tant et aussi longtemps que l'attitude du Québec ne sera pas

intégralement celle des autres provinces. Monsieur G. A. Frecker, le très sympathique ministre de l'Éducation de Terre-Neuve, province qui respecte parfaitement les droits des catholiques, assistait au congrès. Il participa fidèlement aux réunions, et fut vivement applaudi à chacune de ses interventions. Son double titre de catholique et d'initié à la culture française — il est originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon — lui donnait une autorité particulière. Il proposa d'assurer à la conférence de M. Marion une large diffusion à travers tout le pays, à cause même de son argumentation établie sur des affirmations d'Anglo-Canadiens. Le congrès a résolu d'imprimer les conférences et de les distribuer dans toutes les écoles secondaires, tous les collèges, toutes les universités ainsi que dans le grand public. La résolution, jaillie d'une conviction intense, fut accueillie avec joie.

La conférence de M. Rolland Pinsonneault, *Perspective d'une province minoritaire, la Saskatchewan* s'est trouvée à illustrer les exposés du P. Arès et de M. Marion. De cette conférence, il est consolant de retenir que « des courants d'idées laissent présager un avenir moins sombre » et que « le biculturalisme, bien que situé principalement sur le plan fédéral, ne manquera pas de faire tache d'huile et de teinter de son esprit les autres provinces ». Comment ne pas espérer puissamment qu'il en soit ainsi? M. Frecker avait déjà souligné le chemin parcouru depuis dix ans par beaucoup d'Anglo-Canadiens. De son côté, M. Marion avait affirmé: « Le temps travaille pour nous. » Retenons une autre déclaration de M. Pinsonneault: « Nous ne sommes pas... des mendiants qui revendiquent un peu plus d'encre sur les chèques ou des déchirures de drapeau. Il faut que le soleil canadien éclaire d'une lumière égale tous ceux qui habitent notre pays. »

Mérite une mention particulière l'allocution prononcée au banquet de clôture par M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales. M. Laporte a eu maintes fois l'occasion, comme journaliste, de rencontrer les minorités et de s'initier parfaitement à leurs problèmes. D'où la brève mais magnifique synthèse qu'il fit de ces problèmes. Sa présence au sein du cabinet provincial et le message qu'il apporta au nom du premier ministre ajoutaient à ses paroles une saveur toute spéciale. M. Maurice Lamontagne, représentant de M. Pearson, avait de son côté assuré les délégués que le gouvernement fédéral entendait être fidèle aux exigences du biculturalisme.

La participation de M. Laporte soulignait la cohésion qui doit durer entre notre province et nos minorités pour que s'établisse plus aisément le règne de la justice et de l'équité dans les régimes scolaires au Canada. Les minorités comptent beaucoup sur l'influence de la province de Québec; d'où leur opposition à la doctrine du séparatisme, même si elles admettent qu'il inspire une crainte salutaire et utile.

L'impression des congressistes fut qu'il y a vraiment quelque chose qui bouge. L'Association entend tout faire pour que ça bouge encore davantage.

Albert PLANTE.

### Vient de paraître

#### \* Justice et équité pour la communauté canadienne-française

par Richard ARÈS, S. J.

L'unité: 25 cents

Prix spécial aux Commissions scolaires

LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

# LE FRANÇAIS AUX SOCIÉTÉS SAVANTES

**P**ARIONS que plus d'un Anglo-Canadien a quitté l'Université Laval, le mois dernier, avec une énigme de plus dans la tête relativement au Canada français, s'il s'est avisé de comparer à la vague actuelle de séparatisme certains faits qu'il a pu observer pendant son séjour dans la Cité universitaire.

A l'occasion du troisième centenaire de la fondation du Séminaire de Québec, l'Université Laval avait invité les sociétés savantes à y tenir leurs sessions de 1963. Une quarantaine d'associations canadiennes, groupant des chercheurs de presque toutes les branches du savoir, se réunissent ainsi annuellement, au début du mois de juin, dans une ville importante du Canada.

Tous les écrits émanant de l'organisation générale du Congrès affichaient un caractère bilingue impeccable. On ne retrouva pas la même note dans les réunions de travail de certaines associations. L'assemblée aurait eu lieu à Halifax ou à Vancouver que l'atmosphère n'aurait guère été différente: on pouvait passer des jours entiers sans entendre parler français. Les personnes du bureau d'inscription et de la salle à dîner s'adressaient à vous en anglais, par raison de commodité sans doute; des universitaires de langue française ont présidé des réunions sans prononcer un seul mot de français, alors que, dans certains cas, le conférencier de langue anglaise s'efforçait de répondre en français à une question posée occasionnellement dans cette langue.

Une telle situation ne peut se comprendre sans référence à un grave problème, celui de la faible présence des Canadiens français dans les milieux de sciences et d'arts au Canada. La disproportion entre les deux groupes ethniques apparaît à l'évidence dans la liste des participants aux travaux des associations. Ainsi, aux réunions de l'Association canadienne des sciences politiques, seulement 3 des 36 communications ont été présentées en français par des Canadiens de langue française. La Société canadienne de psychologie n'en compta que 17 sur 119. La proportion atteint 3 sur 10 à la Société canadienne des études classiques. Dans le programme de l'Association canadienne des médecins, 8 noms français sur plus de 200, et aucun titre d'exposé en français. Pour l'ensemble de ces quatre groupes, une participation de moins de 10%. Apparemment, la proportion dans les autres asso-

ciations ne différerait guère de celle-là. Quelques très rares exceptions, comme à la Société historique du Canada, où 8 conférences de langue française sur 19 manifestent une meilleure représentation.

D'où vient pareille absence? La différence démographique ne peut en rendre compte pleinement, puisque les Canadiens d'origine française forment environ 30% de la population totale du Canada. Le degré de scolarité ajoute un important facteur d'explication. En 1951, de la population d'origine française âgée de 5 ans et plus et ne fréquentant pas l'école au moment du recensement, seulement 4.4% étaient allés en classe plus de 12 années; par contre, la proportion correspondante s'élevait à 10.5% pour la population d'origine britannique, à 6.4% pour les autres et à 9.2% pour l'ensemble des non-français, donnant une moyenne générale de 7.8% pour tous les Canadiens. De fait, parmi ceux qui avaient abordé, sinon complété, des études au niveau collégial, seulement 16% étaient d'origine française. La marge qu'il reste à expliquer, entre ces 16% et les 10% exprimant la participation des Canadiens français aux Sociétés savantes, pourrait tenir, entre autres choses, au peu d'attrait que représente, pour eux, la collaboration à des organisations à majorité anglaise aussi forte.

Dans un domaine d'importance primordiale, celui des études supérieures et de la recherche scientifique, nous accusons, du simple point de vue du nombre, un retard considérable par rapport à nos concitoyens de langue anglaise. L'amélioration de notre situation économique aidera sans doute à réduire la distance qui nous sépare d'eux. Plus encore, une volonté sans défaillance de compenser notre infériorité numérique par la qualité et le rayonnement de nos travaux nous assurera une présence influente dans ces milieux où, pour une bonne part, s'élabore la pensée et se prépare l'avenir du Canada.

Malgré l'excellence des communications que les nôtres y ont données, le Congrès des Sociétés savantes de 1963 nous a rappelé, dans le langage impitoyable des faits, la mesure présente de notre taille dans l'élite intellectuelle du pays.

Gérard HÉBERT, S. J.

## POINT DE VUE

### L'enseignement de la grammaire française

**U**N PEU PARTOUT, on se plaint des manuels scolaires, on déplore, chez les élèves, l'ignorance du français et, naturellement, on en rejette la faute sur les manuels. A-t-on raison? Oui et non. A ce mal, il y a, selon nous, une cause plus profonde. Elle provient de ce que l'on ne cultive pas assez la mémoire des élèves, qu'on oublie une loi fondamentale de la psychologie humaine: la mémoire est la servante de l'intelligence. Elle fournit, en effet, à cette dernière, les matériaux nécessaires à ses opérations, si bien que sans cet appui, ce secours naturel, l'intelligence est démunie, inapte à la réflexion, car elle ne progresse, ne se développe que dans la mesure où la mémoire la sert plus fidèlement. Cette loi, un philosophe de l'antiquité, Aristote, l'avait énoncée en ces termes: « L'homme ne pense pas sans images; l'image de la chose lui manque-t-elle, il a besoin de celle du mot. »

Or qu'arrive-t-il avec les manuels qu'on a introduits dans les écoles, ces dernières années? La part de la mémoire est négligeable, secondaire, considérablement réduite; les manuels ressemblent trop à des livres de lecture. C'est intéressant, la classe passe vite, mais qu'en reste-t-il? Pas grand-chose. Pourquoi? Parce qu'on n'a rien appris par cœur. Le mot d'ordre même a été donné de réduire le plus possible le travail de la mémoire, sous prétexte de rendre plus facile la tâche de l'élève<sup>1</sup>. La nature se venge. Comme, en tout

1. Le *Programme des Etudes des Ecoles élémentaires* (1959) contient entre autres ces mises en garde: (p. 375) « la grammaire n'est pas un formulaire de définitions et de règles que l'enfant doit apprendre par cœur »... [elle] n'est pas non plus un manuel qu'il faut étudier page après page... mais un aide-mémoire auquel on se réfère »... « la grammaire s'enseigne par un procédé

domaine, le succès correspond habituellement au travail, à l'effort et que, selon l'adage, le temps se venge toujours de ce qu'on fait sans lui, il s'ensuit que la masse des élèves croupit dans l'ignorance. Seuls les plus brillants survivent au naufrage, réussissent en dépit de tout. Ils réussissent! C'est même trop avancer, puisque, l'an dernier 125 étudiants ont fait 4,500 fautes d'orthographe dans leur examen d'admission à l'Université de Montréal: « Il fallait leur donner en un an ce que 12 années de scolarité n'avaient pas réussi à leur faire acquérir, c'est-à-dire, l'habitude d'écrire correctement ». (Guy Ferland, *La Presse*, 12 janvier 1963.)<sup>2</sup>

Autre conséquence: la mémoire non développée dès le jeune âge devient comme impropre à ses fonctions. C'est comme si elle se durcissait, telle une pellicule longtemps inutilisée, car il importe de se rappeler que la mémoire est une faculté sensible. A-t-on négligé de la cultiver de bonne heure, vient un âge où il est comme impossible d'assimiler quoi que ce soit, et l'aptitude de l'intelligence à la réflexion, au raisonnement est diminuée d'autant.

Appliquons ces principes à la grammaire, parce que c'est par elle, en définitive, qu'on apprend à écrire correctement sa langue. On a remplacé la petite grammaire d'autrefois par d'énormes bouquins, dans lesquels la grammaire est abrégée, dispersée ça et là, au point que le professeur lui-même s'y perd. Que penser, alors de l'élève qui devrait avoir sa grammaire sous la main, pour la consulter au besoin, un peu comme il fait pour le dictionnaire?

Pour justifier cette innovation, on rétorque: « l'important, c'est de comprendre! » A la bonne heure! Mais faut-il encore avoir appris quelque chose et avoir des mots pour exprimer sa pensée:

---

inductif qui va de la chose à l'idée » (p. 378): « il faut s'en tenir à l'indispensable, laissant de côté les exceptions, les règles trop complexes et bon nombre de verbes irréguliers »; (p. 379) « alléger l'effort de la mémoire qu'exige des enfants l'apprentissage d'un vocabulaire trop savant pour leur âge », etc. On comprend qu'avec de pareilles directives, on en vienne à ne plus exiger le par-cœur, si bien qu'un professeur désolé de la passivité des élèves, nous confiait: « C'est à nous de tout faire! »

2. Autre sondage: près de 5,000 copies (sur 20,000) de la dictée donnée aux élèves de 9<sup>e</sup> année, en juin 1962, ayant été examinées du point de vue de l'orthographe, le résultat officiel a été le suivant: 65.4% des garçons et 41% des filles ont obtenu 50% ou moins; seulement 9.2% des garçons et 17.6% des filles ont obtenu 75% ou plus. La dictée était de difficulté moyenne. L'expression « lamé d'or » fut écrite de 67 manières différentes! Cf. *Le Devoir*, 9 mai 1963, p. 11.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement  
Et les mots pour le dire arrivent aisément »,  
a écrit Boileau.

Oui! dans l'hypothèse qu'on ait emmagasiné des mots et qu'on sache penser avec eux. Toute science a sa terminologie. On n'y progresse que moyennant la connaissance d'icelle. Que dire de la grammaire? Il y a d'abord une foule de mots à connaître, car l'étude d'une langue est, à la base, affaire de vocabulaire. Ces mots, en outre, il ne suffit pas de les entendre, de les prononcer, il faut encore les écrire; et, comme beaucoup d'entre eux ne s'écrivent pas comme ils se prononcent, il importe d'en apprendre l'orthographe. Autrement, on écrira au son, comme font malheureusement tant de personnes autour de nous. Après l'étude du vocabulaire qui s'acquiert progressivement à mesure qu'on avance dans un livre, il y a celle des règles: règles d'accord des noms, des adjectifs, des participes, etc. Que dire des conjugaisons des verbes: avoir, être et autres? Conjugaisons souvent arbitraires! Pour savoir ces choses, qu'on le veuille ou non, il faut les apprendre de mémoire. C'est la loi! Nous n'y pouvons rien changer. Le travail de l'intelligence suivra, à condition qu'on ait bien assimilé cet ensemble de formes, dans l'acquisition desquelles la mémoire joue un rôle prépondérant. Ces exigences, nos anciens grammairiens les avaient réalisées et, dans la composition de leurs manuels, ils avaient tenu compte des lois fondamentales de la nature humaine dont nous parlions précédemment.

Est-ce à dire que tout soit à condamner dans les nouveaux manuels? Non; cependant, ils ne peuvent remplacer les autres. Au plus, seront-ils utilisés comme manuels de lecture, avec cet avantage qu'ils illustrent les règles, supposées connues, d'une manière agréable, intéressante. Mais, de grâce, qu'on n'aille pas mettre ces livres à la base de l'enseignement. On juge d'un arbre par ses fruits. Nous connaissons les fruits! Par contre, où ceux qui écrivent correctement le français ont-ils appris cet art? Dans les petites grammaires de jadis. Telle naguère la petite grammaire Robert, réputée pour sa simplicité et son expérience pédagogique, tellement que tous ceux qui en ont fait usage n'eurent qu'à s'en louer. « L'inconvénient qu'il y aurait à l'adopter, disait malicieusement un principal d'école, c'est qu'avec elle les élèves sauront leur français! »

Euclide GERVAIS, S. J.

*Maison Saint-René-Goupil,  
Jacques-Cartier.*

---

## LE THÉÂTRE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

**S**ENTANT LES PREMIERS EFFLUVES DE L'ÉTÉ et comprenant les légitimes désirs de détente des spectateurs au terme d'un rigoureux hiver, les directeurs, ou plutôt les directrices, Yvette Brind'Amour, Françoise Berd et Jeanine Beaubien, des compagnies de théâtre encore actives, en cette fin de saison, ont choisi de représenter sur leurs scènes respectives des œuvres légères et distrayantes.

Cette constatation ne veut absolument pas être un reproche, car, outre que le rire est sain et psychologiquement utile en nos temps « terribles », il faut bien admettre, comme me le déclarait encore tout dernièrement un auteur de chez nous que le théâtre est aussi une entreprise commerciale —

et alors, hop! pour la comédie, qui fait plus facilement recette que le théâtre noir. Sûrement, les amateurs du grand théâtre restent sur leur appétit de gourmets pendant que les autres, les gourmands, se gavent avec plaisir.

### 13 À TABLE

Pourvu, toutefois, qu'on ne soit pas treize à table, car Madeleine Villardier ne le souffrira pas. En effet, Madeleine Villardier, l'héroïne de *13 à table* de Marc-Gilbert Sauvajon, n'est pas du tout superstitieuse, non, mais elle se met dans tous les états, remue ciel et terre, se donne un taintoin du

diable pour que, dans deux heures, à son réveillon de Noël, on ne soit pas 13 à table. Efforts inouïs, entravés de multiples péripéties imprévues, de contretemps fâcheux; efforts parfaitement inutiles, d'ailleurs, qui aboutissent quand même à la catastrophe finale; efforts comiques grâce à l'ingéniosité de l'auteur, et qui constituent toute la matière de la pièce.

Donc comique de situation qui suscite un intérêt certain à condition que l'auteur ait le sens des rebondissements de l'intrigue: mérite incontesté de Sauvajon. Et alors les comédiens n'ont plus qu'à s'en donner. S'ils entrent dans le mouvement avec naturel, aisance et vivacité, le succès est assuré — ce qui est exactement arrivé au Stella pour la troupe du Rideau-Vert, dans la mise en scène de Mercedes Palomino.

Bousculés par les projets capricieux et baroques d'Yvette Brind'Amour, hôtesse inquiète et agitée du salon des Villardier pour empêcher qu'on soit 13 à table, les comédiens ont interprété avec beaucoup de couleur et dans un rythme pimpant les divers personnages de cette pièce alerte et sagement gaie. Pour sa rentrée au Canada, Denise Pelletier a joué avec chaleur l'éruptive Consuela-Dolores Koukouwsko, les mains chargées de bombes (une nouvelle mode, semble-t-il!) pour venger l'honneur de son pays, quelque part en Amérique du Sud. Beaucoup moins dangereuse, Denyse Saint-Pierre, insouciant et heureuse, s'est contentée de déguster — un peu fort! — le champagne de son amie, Madeleine Villardier, avec une joie vraiment communicative, par ordonnance d'ailleurs du Docteur Peloursat, tout à fait, lui-même, dans « l'esprit des Fêtes », comme on dit, qu'incarnait un André Cailloux tout jovial et d'accommodement.

Jean Duceppe aurait sûrement voulu en faire autant, mais sa qualité d'Antoine Villardier l'oblige à partager les soucis et déboires de son épouse bien-aimée, mais surtout à se débarrasser sans trop de dommages de la fouguese Consuela-Dolores dont il fut, pour son malheur, jadis, le héros national attendu, une sorte de Bolivar à la manque. Il lui faudra toute sa ruse et sa versatilité pour en sortir, fourbu mais indemne. Pendant que sur ce branle-bas futile et bruyant, Georges Groulx, imperturbable, promènera son regard ironique et narquois de domestique averti.

### LES GLORIEUSES

Pour les habitués du Stella, cette comédie, *13 à table*, a été un des bons moments de la saison du Rideau-Vert. On ne peut tout à fait en dire autant de la dernière comédie de Roussin, *Les Glorieuses*, jouée en clôture d'année. Non pas parce qu'elle est en vers — vers souvent prosaïques ou maniérés, — mais plutôt à cause de sa première partie, trop dissertante à mon goût et d'un développement vraiment trop peu étoffé. Deux courts actes dont seul, le deuxième comprend quelques scènes comiques: on nous laisse sur notre faim. Le conflit entre Carruche, auteur sans lecteurs, et sa femme, avide uniquement de gloire et de prestige, laborieusement amorcé dans le premier acte, n'est pas assez approfondi par la suite et tourne court. Nous quittons la salle de bonne heure, voilà l'avantage; mais nous partons de moins bonne humeur que d'habitude, voilà l'inconvénient.

Pourtant les acteurs sont bons. Gilles Pelletier, en Carruche, essaie de donner le plus d'animation possible à son personnage. Georges Carrère, qui joue une sorte de confident assez pâle, dit oui et non, sourit aux bons endroits, avec bonne volonté. Catherine Bégin, de plus en plus assurée en

scène, nuance suffisamment son rôle d'Yvonne Carruche pour rendre le caractère plausible.

Trois scènes vraiment amusantes: celle de Lucie de Vienne, solennelle et impérieuse Madame Passepied; celle de Rose Rey-Duzil, toujours savoureuse dans ses rôles de composition; celle, délicieuse, de l'ingénue Rita Imbault, naturelle et primesautière en Jeune Fille. Les trop courtes apparitions de Mariette Duval comme cuisinière naïve et effarouchée nous ont déridés au premier acte, tandis que Mimi d'Estée s'accrochait un peu dans son rôle, bien effacé, de la mère de Carruche.

A poursuivre son rythme de production actuel, André Roussin risque de s'essouffler. Avec *les Glorieuses*, nous commençons à le remarquer.

### LES VIOLETTES

On nous apprend que l'Egrégore déménagera bientôt une fois de plus. Ce n'est pas sans besoin. La minable salle actuelle de la rue Clark manque d'atmosphère et sent la poussière. Aussi on pourrait croire que c'est par gageure que Jean-Pierre Ronfard a voulu y monter — en première mondiale — une œuvre de délicate poésie, traversée de courants satiriques, de Georges Shéhadé: *les Violettes*.

Originaire de l'Afrique du Nord, Shéhadé s'est taillé déjà une place enviable dans la jeune littérature dite d'avant-garde. Avec un humour discret, sa pièce traite du conflit entre l'amour, l'amour tout simple de la nature et des humains, et la science moderne, fantastique et meurtrière, destructrice de ses adorateurs; conflit d'où sortira vainqueur l'amour, l'amour tout simple d'un homme qui, à la recherche de violettes pour en façonner des instruments de mort, découvre tout à coup, dans le soir tranquille et doux, l'humble violette d'un cœur de femme sans apprêt.

Œuvre charmante que ne gâte pas trop, au contraire qu'enjolive et décore une certaine recherche de l'insolite, ornement obligatoire du théâtre actuel. Elle tient agréablement le milieu entre le conventionnel d'hier et l'excentricité d'aujourd'hui.

Animés par un nouveau comédien sur la scène de l'Egrégore, Gabriel Gascon, dont la personnalité dramatique s'affirme davantage de jour en jour, les interprètes ont joué *les Violettes* avec élan et conviction, surtout, peut-être, Denise Morelle, une Madame Boromé haute en couleur, et Yvan Canuel, le professeur Kufman aux allures méphistophéliques que terrassera l'amour.

### OCCUPE-TOI D'AMÉLIE

C'est par un Feydeau ébouriffant, *Occupe-toi d'Amélie*, que Madame Beaubien a inauguré la nouvelle saison d'été du Théâtre international de Montréal, à La Poudrière de l'île Sainte-Hélène. Voilà du théâtre de boulevard de la plus belle veine où le mouvement endiablé, le rebondissement des péripéties, la cocasserie des situations, l'ingéniosité extraordinaire de l'intrigue nous font avaler toutes les originalités, les excentricités, et jusqu'aux accrocs, fréquents, à la morale et au bon goût.

Depuis le tumulte de la première scène où les personnages veulent parler ensemble, tout au long des trois longs actes Feydeau ne nous donne aucun répit. Heureusement qu'aux entractes on peut se reposer de rire, reprendre son souffle pour le prochain « sprint » avec les acteurs, qui ne cessent de nous entraîner dans leur course échevelée. Le plateau de La Poudrière est bien un peu exigu pour les nombreux personnages de la pièce, leurs multiples va-et-vient et surtout leur incessante agitation. C'est donc à l'honneur du metteur en scène, Ulric Guttinguer, et de l'habileté des acteurs que cela ne nuise pas trop à l'action.

De cette distribution considérable je ne puis que dégager quelques éléments majeurs. La révélation de la soirée a été, pour moi, incontestablement, Edouard Wooley, qu'on voit rarement à la scène et dans des rôles de comparses. Ici, il a campé un Van Poutzeboum d'une inoubliable drôlerie. Seul,

son jeu se comparait sans désavantage avec celui d'André Valmy, toujours merveilleux d'adaptation à son personnage, dans le rôle de Pochet, père d'Amélie. Lise Lasalle interprétait le rôle d'Amélie. Toujours mutine et assez facilement gamine, elle a joué plutôt dans la note espiègle, s'amusant follement elle-même de toutes les aventures qui lui arrivaient. Ainsi, le caractère d'Amélie gagnait en fantaisie légère et en roublardise amusée ce qu'il perdait en simili profondeur ou sérieux. A tout prendre, Feydeau y gagnait peut-être aussi au moins en santé.

\* \* \*

Avec toutes ces pièces amusantes, on ne pouvait mieux nous préparer aux vacances!...



## La folle aventure du F. L. Q.

L'aventure du F. L. Q. est en voie de se terminer devant les tribunaux. De nouveau l'ordre règne à Montréal. Le terrible Front de Libération québécois, qui mit sur les dents nos trois corps de police, fit trembler Westmount en même temps qu'il effrayait touristes et capitalistes de l'étranger, ce mystérieux et terrifiant F. L. Q. ne se composait, en somme, que d'une poignée de jeunes, dont les trois quarts exactement n'avaient pas vingt et un ans. Devant le coroner, ils ont comparu, apeurés, pathétiques et pitoyables, pendant qu'autour d'eux on murmurait: « Ce sont des enfants! » Oui, des enfants, entraînés dans une folle et terrible aventure!

Des enfants, qui ont paru si redoutables à notre Justice que, prise de panique, elle n'a pas craint de recourir à tous les moyens que pouvait tolérer la lettre de la loi, et même davantage, avec ce résultat qu'elle a réussi à attirer de la sympathie sur ceux mêmes qu'elle voulait accabler!

De cette aventure, se dégagent de multiples leçons. Je n'en retiens qu'une.

L'idée de l'indépendance d'un peuple est un puissant explosif avec lequel il ne faut point jouer. Que des jeunes, pour cette grande idée, s'enthousiasment, qu'ils lui consacrent leur vie, qu'ils soient prêts à recourir à la violence pour la faire aboutir, seuls pourront s'en étonner ceux qui ignorent les événements survenus, depuis la deuxième guerre mondiale, dans les pays colonisés, qui méconnaissent l'immense besoin de dévouement et de sacrifice que recèle l'âme des jeunes, qui enfin n'ont pas entendu ces appels constants à la révolte venus de ceux mêmes que les jeunes pouvaient considérer leurs modèles et leurs maîtres, modèles et maîtres pour le moins aussi étourdis. Dans ce beau monde sceptique, en train de pourrir par la tête, en train de détruire une à une ses

raisons spirituelles de vivre, quelle autre cause que l'indépendance peut encore susciter chez nos jeunes un enthousiasme collectif allant jusqu'au don de soi?

Il reste que la folle aventure du F. L. Q. se termine en tragédie, et cela parce qu'elle s'est fondée sur la violence. Ceux qui croient à la justice de la cause de l'indépendance québécoise ont peut-être des chances de la faire triompher par des moyens pacifiques et démocratiques, ils n'en ont aucune par la violence et par la terreur. Au Québec, telles sont les circonstances — de lieu, de nombre et même de mentalité — que la force, s'ils y recourent, ne peut en définitive que se retourner contre eux et les écraser. Ce n'est pas avec des bombes que se fera l'indépendance du Québec, si jamais elle se réalise, mais bien d'abord et avant tout avec du travail, de la compétence et de la discipline.

R. ARÈS.

17 juin 1963.

## La colère noire

Dans son message sur l'État de l'Union, le 14 janvier dernier, le Président des États-Unis eut ces paroles courageuses: « Nous serons jugés davantage sur ce que nous faisons chez nous que sur ce que nous prêchons à l'étranger. »

Le mal causé, depuis, à la politique extérieure des États-Unis par le racisme blanc est très grave, en effet. Mais à l'intérieur aussi, les conséquences sont désastreuses. Et la politique de non-violence de Martin Luther King risque, si l'on ne porte pas un remède rapide aux injustices politiques et sociales, de n'avoir plus prise sur la masse des Noirs. Déjà les extrémistes sont à l'œuvre. L'organisation *Black Muslims* (les Musulmans noirs) exalte la supériorité des Noirs et réclame une tranche territoriale des États-Unis.

Aussi longtemps qu'on reléguera les Noirs aux emplois les moins considérés, et leurs familles aux quartiers lépreux, et que, défiant la décision de la Cour suprême (17 mars 1954), on leur refusera l'accès aux écoles des autres, la situation ne saura qu'empirer, et la colère des Noirs monter.

Qu'il n'y ait pas par nature de race inférieure ou de race supérieure, la présence des gouverneurs Barnett et Wallace parmi la race blanche et celle de Martin Luther King et de Ralph Johnson Bunche parmi la race noire suffit à le prouver.

L. D'APOLLONIA.

## Dans le même quotidien

SI TOUTES LES MODES contribuaient à la santé des humains comme celle du campisme en famille, on régénérerait bientôt le monde. Mais pourquoi gâter par un anglicisme inutile la propagande qu'on orchestre autour de cette mode? Qui nous ou vous oblige à louer les vertus du « camping »? Depuis plusieurs années, déjà, les linguistes recommandent les mots *campisme* et *campage*. Préférons *campisme*; plus proche de « camping », il paraît plus facile à populariser chez nous. Mais *campage* a du bon; il ressemble à *canotage*, qu'aucun esprit sérieux n'aura l'idée, j'imagine, de remplacer par « canoeing », n'en déplaise à tel original qui tient mordicus à « canoë », aux dépens de *canot*.

Plus grave, cependant, que l'anglicisation d'un mot, celle de la pensée. En voici un exemple que je tire d'un éditorial publié dans un quotidien montréalais, le même auquel j'emprunte, depuis plus de trois ans, presque toutes les fautes commentées ici. Lorsqu'il veut suggérer qu'il nourrit un sentiment personnel, discutable peut-être, mais probablement partagé par d'autres, l'Anglais dit: *I, for one*. Cette nuance s'exprime, en français, par: quant à moi, pour ma part, je suis de ceux qui. Mais quiconque traduit littéralement par « moi, pour un » adultère évidemment la langue de Racine et de Valéry.

Combien de fois encore nous forcera-t-on à répéter que, même dans le jargon des sports et ni en anglais ni en français, le bon sens n'autorise un journaliste à parler de parties « de détail »? Dans le même quotidien, à chaque fin de saison, revient cette ineptie, jusque sous la signature d'un chroniqueur capable pourtant de trousseur un billet d'une verve étonnante à propos de la concurrence qui, lors des

joutes éliminatoires (et non pas « de détail ») du mois d'avril, a failli nous priver de voir et d'entendre *Phèdre* à la télévision. Je crois avoir expliqué (avril 1961, p. 94) l'origine saugrenue de ce barbarisme. Il y a peut-être une explication meilleure. Mais qu'importe: l'expression ne se défend... ni en régime de « biculturalisme confédératif », ni en régime d'indépendance absolue.

Ne se défend pas davantage le recours, par les collaborateurs les plus haut placés du même quotidien, au mot « patronage » pour désigner le favoritisme ou le népotisme dont se rendent coupables ministres ou fonctionnaires de l'État. Ni l'emploi de l'anglicisme « sauver du temps », puisqu'il faut dire: économiser, épargner, gagner du temps, le verbe *sauber* n'ayant pas, en français, le sens du verbe *to save*, en anglais. Indéfectible aussi, le pléonisme souvent lu dans tous nos journaux: « défrayer les dépenses, le coût », voire « défrayer les frais » (quant à en mettre). Le dictionnaire nous apprend que *défrayer*, sans plus, signifie: acquitter les frais, payer les dépenses. On défraie donc des études, un voyage, l'exécution d'un projet.

Incorrect, enfin, l'usage de l'adjectif « responsable » quand on applique ce mot à une chose, à une action. Un des exemples les plus cocasses de cette erreur se rencontrait dans un texte qui parut au début de mai. On informait que « les accidents sont responsables de la majorité des mortalités chez les enfants ». La simple logique de tous les jours, indigne de notre quotidien, cherche à voir comment « les accidents... responsables... des mortalités... » répondront de ces... accidents! *Responsable*, en effet, veut dire: capable ou susceptible de *répondre de* quelque chose, incident ou accident, et implique nécessairement personnalité physique ou morale. Même à des auteurs français échappe cette bourde. Ça ne l'innocente pas.

J. D'ANJOU.



R. P. PANICI, S. J.: *Jésus, Fils de Dieu, notre Sauveur. Les Apôtres*. Avec la collaboration des Interprètes de la Passion à Ménilmontant. — Musique originale d'Albert Tartarin. — Paris, (89 avenue Mozart), les Productions Françaises Cinématographiques. Disque PFA 5003, 33 t., 12", monaural. Films fixes 3A et 3B, illustrés en couleurs par Bernard Baray.

LES PRODUCTIONS FRANÇAISES CINÉMATOGRAPHIQUES ont entrepris une excellente initiative en publiant sur des sujets évangéliques, des films fixes accompagnés de disques. Il faut dire que le P. Panici, S. J., contribue pour une large part à la réussite. Les illustrations en couleurs, le commentaire sobre et vivant du P. Panici, la dramatisation discrète des paroles du Christ et de ses interlocuteurs, le fond musical composé expressément pour mettre en valeur textes et images, le tout crée un

équilibre très heureux. L'enregistrement est soigné et la qualité du film professionnelle. Excellent instrument pour l'enseignement religieux ou pour l'évangélisation des paroisses. Ce disque et ces films font partie d'une série plus ample réalisée sous la direction du P. Panici.

Maison Bellarmin.

Jean-Paul LABELLE.

Francis L. FILAS, S. J.: *Saint Joseph et notre vie quotidienne*. Traduit de l'anglais par Marcelle Loutrel-Tschirret. — Paris, Mame, 1962, 256 pp., 18 cm.

SAINT JOSEPH étant entré, à l'occasion du Concile, au canon de la messe, la dévotion qu'il inspire mérite de se répandre encore et de s'intensifier. L'opuscule du P. Filas y contribuera, car il s'impose par la solidité théologique qui fonde cette dévotion, et par le réalisme spirituel, équilibré

et optimiste, qui prolonge jusqu'à notre vie de chaque jour la lumière de ce grand modèle. L'A. a voulu reconforter les âmes inquiètes, découragées, qui croient, parfois bien à tort, à leur faillite spirituelle. De là, ses aperçus, à partir de la vie de saint Joseph, sur la piété intelligente et la dévotion aveugle, le découragement devant l'impossible, les états de perfection, les bienfaits du mariage et ceux de la virginité, le scrupule et la culpabilité, la jalousie, la maîtrise de soi, la confiance en Dieu, la peur de la mort, l'esprit de gratitude, etc. Ces pages éclairent et nourrissent; elle nous attachent à saint Joseph et nous rapprochent de Marie et de Jésus. Il y a plaisir à les recommander.

Georges ROBITAILLE.

Père PEYRIGUÈRE: « *Laissez-vous saisir par le Christ* ». *Écrits spirituels du Père Peyriguère*. — Paris, Éditions du Centurion, 1962, 190 pp., 19 cm.

LE THÈME CENTRAL qui, dans ces lettres de direction à une religieuse enseignante, unifie les variations inspirées par les circonstances de la vie se résumerait dans le « Pour moi, vivre, c'est le Christ » de saint Paul ou dans la fine fleur de l'évangile de saint Jean. Voici, en deux mots, l'essentiel de cette doctrine: il ne faut pas chercher le Christ hors de nous, car il habite au plus intime de notre âme. C'est dans notre devoir d'état, et non dans une vocation extraordinaire, que nous le trou-

verons. Il n'est pas nécessaire de faire d'abord le vide en nous, puis de céder la place au Christ; il suffit de le laisser agir, prier en nous, de telle sorte que notre action même devienne contemplation. A qui ne prendrait pas au sérieux ce message, ce volume paraîtra monotone, car se répète toujours le même refrain. Mais celui qui pénètre au cœur de cette doctrine de vie intérieure y perçoit des harmoniques subtils, écho pourtant d'une âme toute simple. Spiritualité héritière directe de celle du P. de Foucauld. D'ailleurs, le P. Peyriguère n'a-t-il pas suivi fidèlement le saint ermite au désert? Si le devoir d'état vous pèse, lisez ce livre stimulant.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

Paulin GILTEAUX: **Les Paraboles évangéliques. Enseignement didactique. I.** Illustrations d'Eugène Burnand. — Montréal, Sherbrooke et Paris, Apostolat de la Presse, 1962, 198 pp., 19.5 cm.

CET OUVRAGE présente l'enseignement de Notre Seigneur en paraboles. Sans aucune prétention scientifique, l'A. expose les paraboles qui illustrent la promesse du Royaume de Dieu. Après avoir expliqué la notion, le pourquoi et le fond de la parabole évangélique, il s'emploie à dégager le sens surnaturel de chacune. Les illustrations reprises d'Eugène Burnand, ajoutent à la valeur du texte. Le style est clair, sans recherche. Qui voudra méditer les paraboles du Sauveur trouvera en cet ouvrage une abondante matière.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.*

Jacques LECLERCQ: **La Rencontre des Eglises.** — Tournai, Casterman, 1962, 172 pp., 21 cm.

LE PROBLÈME ŒCUMÉNIQUE est à l'ordre du jour. Ouvrages, études se multiplient qui précisent les horizons, préparent les voies. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette recherche sincère. L'A., bien connu pour son originalité et sa franchise, apporte sa pierre à l'édifice. C'est en catholique qu'il aborde le sujet, un catholique croyant fermement dans la foi de l'Eglise, mais ouvert aux autres confessions. Plutôt que de vouloir éluder les difficultés, il les regarde bien en face. Attitude loyale; c'est d'ailleurs la seule possible. Il montre que l'œcuménisme est le fait d'une élite et n'a pas encore atteint la masse, quelles que soient les Eglises considérées. De plus, il explique que les difficultés doctrinales, si elles ont leur importance, ne sont pas les

seules à retarder le retour à l'unité. D'autres obstacles, de source psychologique et sociologique, sont à surmonter. Enfin, il invite les chrétiens, catholiques et frères séparés, à chercher de toute leur âme la volonté du Christ. Car, plus que nos pauvres efforts humains, c'est l'action de l'Esprit qui assurera la cause de l'Unité. Ce livre ne s'adresse peut-être pas aux spécialistes, mais éclairera les prêtres et les laïcs intéressés à l'œcuménisme.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

DANIEL-ROPS: **Saint Bernard et ses Fils.** — Paris, Mame, 1962, 215 pp., 22 cm.

ON NE COMPTE PLUS les ouvrages historiques nés de la plume experte et documentée de Daniel-Rops; en voici un nouveau. C'est la vie prodigieuse de ce moine, Bernard, que les événements tirèrent si souvent de son monastère pour l'envoyer arbitrer les différends des souverains. Il eût préféré vivre en son cloître son idéal de prière et de pénitence. Daniel-Rops, ayant étudié les documents récents, nous le dépeint une âme magnanime, même sensible — maintes occasions le font voir; d'un tempérament fougeux qui pour défendre la foi ne craignait pas d'adresser des remontrances aux plus hautes autorités de l'Eglise; enfin dévoué jusqu'à l'extrême limite de ses forces physiques. Orateur exceptionnel, il prêcha la croisade pour la délivrance du tombeau du Christ. Ses nombreux sermons et ses ouvrages spirituels attestent sa connaissance étendue de l'Écriture. Daniel-Rops a bien fait revivre cette existence bouleversée et quelque peu douloureuse, car Bernard fut malade toute sa vie.

Dans une deuxième partie, Daniel-Rops esquisse l'histoire des fils de Bernard, les moines cisterciens. L'Ordre connut une existence merveilleuse, puis périçlita et s'éteignit presque à la Révolution française; il reprit vie au début du XIX<sup>e</sup> siècle; aujourd'hui, la branche, dite de l'Étroite Observance, compte au-delà de 5.000 membres; depuis la seconde guerre mondiale, elle a connu aux États-Unis un élan qui étonne chez un peuple qu'on accusait communément de matérialisme. Plus lentement ont surgi les monastères des Cisterciens de la Commune Observance. Nous les rencontrons au Canada, à Rougemont.

Cette biographie illustrée, abondamment et avec goût, nous donne un portrait authentique et vivant de saint Bernard. Il fut assurément un très saint moine et peut-être le plus grand homme d'État de son temps.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.*

LES MOINES DE SOLESME: **Les Instituts de vie parfaite.** Coll. « Les enseignements pontificaux ». Présentation et tables. — Tournai, Desclée et Cie, 1962, x-796-[123] pp., 17.5 cm.

L'ABBAYE DE SOLESME a commencé, il y a quelques années, une collection qui se révèle extrêmement utile, « Les enseignements pontificaux ». On retrouve ainsi groupés dans un même volume d'un format commode et maniable les textes des souverains pontifes se référant à un même sujet: liturgie, mariage, éducation, guerre moderne, etc. Le présent ouvrage contient les enseignements des papes sur la vie parfaite évangélique depuis Benoît XIV (1740-1758) jusqu'à Jean XXIII. Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la voie des conseils sous sa triple forme, telle que suivie dans les religions, les sociétés de vie commune et les instituts séculiers. Outre le choix des textes, ce qui fait la valeur de l'ouvrage, ce sont les tables diverses, qui ne remplissent pas moins de 123 pages. Index alphabétique des principales matières. Table logique. Table des auteurs cités. Table des documents et des sources. Un système de numérotage et de renvois dans la marge permet au lecteur de retrouver aisément les textes portant sur le même sujet. Parfois, le texte latin est reproduit en note au bas de la page, pour les passages plus difficiles ou qui prêteraient à controverse. « La collection des « Enseignements pontificaux » publiée par les soins de l'Abbaye de Solesmes s'enrichit aujourd'hui, on peut le dire, d'un véritable trésor », écrit, dans une lettre préface, le cardinal Valeri, Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux.

Louis C. DE Léry.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.*

SAINT AUGUSTIN: **Oeuvres. Les Confessions.** « Bibliothèque augustinienne ». — Bruges (23, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1962, 712, 696 pp., 17 cm.

LA BIBLIOTHÈQUE AUGUSTINIENNE poursuit un travail d'une immense envergure et d'une merveilleuse utilité en présentant, au texte, avec traduction française, toutes les œuvres du docteur africain, dans des volumes portatifs, munis d'introductions et de notes à la fois savantes et accessibles à l'homme cultivé. Les deux volumes consacrés aux *Confessions*, tomes 13 et 14 d'une collection qui en comptera plus de 80, entrent dans la deuxième série, sous-titrée « Dieu et son œuvre ». Texte (M. Skutella) et traduction (RR. PP. Tréhorel et Bouissou, A. A.) répondent aux exigences de la meilleure critique. Les neuf chapitres de l'introduction (t. 13, 268 pp.), sauf le septième (le style des *Confessions*), dû au P. Bouissou, ont été rédigés par le R. P. A. Solignac, S. J., et portent sur la vie de saint Augustin, sa formation, la valeur historique, littéraire et spirituelle de son autobiographie. De brèves notes placées au bas des pages éclairent le texte et traduction; des « notes complémentaires », renvoyées à la fin, discutent divers problèmes soulevés par l'étude des *Confessions* (connaissance que saint Augustin avait du grec, l'éducation au temps d'Augustin, l'absolu et le relatif dans la loi morale, Augustin et la mère d'Adéodat, la psychologie augustinienne de la volonté, la mémoire selon saint Augustin, sa conception du temps, de l'amour...). Partout, se remarquent une érudition très étendue,

R  
o  
m  
a  
n  
a

A  
s  
s  
o  
c  
i  
a  
t  
i  
o

P  
r  
o

T  
r  
a  
n  
s  
v  
e  
h  
e  
n  
d  
i  
s

I  
t  
i  
n  
e  
r  
a  
n  
t  
i  
b  
u  
s

M  
i  
s  
s  
i  
o  
n  
a  
r  
i  
i

## RAPTIM CANADA Ltée

**AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES**

Approuvée par : IATA  
ATC  
Conférence Transatlantique  
Conférence Transpacifique

Pour vous servir : **M. Luc GOU**, directeur général,  
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. -Tél.: VI. 5-7223\*

Bureau accrédité de RAPTIM International

une objectivité parfaite, une clarté d'expression et de présentation qui honorent auteurs et éditeurs. Presbytères, séminaires, couvents, collèges et universités ne peuvent se passer d'une collection de cette qualité.

Joseph D'ANJOU.

Giovanni PAPINI: **La Seconde Naissance.** Adaptation de l'italien par Philippe Marceliaire. Préface de Daniel-Rops. — Paris, Editions du Centurion, 1962, 248 pp., 21 cm.

ODYSSÉE SPIRITUELLE SINGULIÈRE que la conversion de G. P. Lui-même nous la raconte en son style éblouissant dans son ouvrage publié vingt ans après sa mort. Baptisé dans l'Eglise catholique, il est exempté des classes de catéchisme à cause de l'athéisme de son père; la foi n'occupe plus aucune place dans sa vie. Longtemps, il chercha « une île » où bâtir son foyer; à 33 ans il crut l'avoir trouvée, à mi-chemin entre une église et un calvaire. Dieu l'y attendait. « Lorsque tu auras découvert par toi-même et tout seul le terrible secret de cet arbre dépouillé, que te restera-t-il à faire sinon de pleurer et de tomber à genoux? » Au pied de la Croix, il comprit la valeur sanctifiante de la souffrance: « sans la souffrance l'homme serait parfaitement insensible et ne vivrait pas. Mais tout dans l'homme est souffrance et il doit en être ainsi. C'est en acceptant librement cette souffrance que nous arrivons à nous rapprocher de ce que d'aucuns appellent la sainteté. » Elle l'amena auprès des isolés et des pauvres, de tous ces humbles qui n'ont d'autre consolation que leur espoir surnaturel; il s'y fit de nombreux et sincères amis. Le mensonge le révoltait, il supportait difficilement les chrétiens hypocrites, satisfaits d'eux-mêmes, apparemment soumis aux commandements de Dieu, mais empressés de les balayer pour se livrer à la luxure et à l'injustice. Il eut un jour la force de crier à Dieu: « Je ne suis qu'un chiffon dégoûlant, prends-moi, tords-moi, illumine-moi, brûle-moi. » L'humilité l'avait jeté entre les bras de Rome. Malgré qu'il ait un jour étonné par sa théologie un peu courte sur l'au-delà, il accepta tout l'enseignement de l'Évangile, la divinité de Jésus et toutes les conséquences de sa foi. Cet ouvrage nous découvre à nouveau la personnalité exceptionnelle du converti Papini, l'un des plus éminents pourchassés de la grâce au XX<sup>e</sup> siècle.

Rosaire LEGAULT.

Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.

Hilda GRAEF: **En laissant leurs filets...** Récit d'une conversion. — Paris, Aubier, Editions Montaigne, 1962, 18,5 cm., 200 pp.

LES RÉCITS DE CONVERSION sont toujours intéressants; celui d'Hilda Graef ne fait pas exception à la règle. Il s'agit d'une femme exceptionnelle à bien des points de vue: juive d'origine, luthérienne, puis anglicane de religion, elle se passionne pour la théologie, conquiert des diplômes en cette matière, passe une partie de sa vie à étudier les Pères de l'Eglise, saint Thomas d'Aquin et les grands auteurs mystiques, puis, un bon jour, ne pouvant plus résister à la grâce, se fait catholique, entre chez les Carmélites, en ressort assez désabusée et finit par découvrir sa vraie vocation, celle d'écrivain. Son livre sur Thérèse Neumann qu'elle n'aime guère et qu'elle ne prend pas au sérieux cause tout un scandale. Elle

maintient encore aujourd'hui ses positions. On lira avec intérêt ses réflexions plutôt amères sur le carmel qu'elle a fréquenté. A ceux qui lui demandent si elle regrette sa conversion, elle répond par un « non » catégorique. A ceux qui lui disent qu'elle n'a pas toute la liberté voulue dans l'Eglise pour écrire et qu'en cas de conflit avec les autorités ecclésiastiques, elle devra se soumettre, elle réplique: « Indépendamment du fait qu'en tant que catholique je crois à l'inspiration de l'Esprit Saint dans l'Eglise, chacun de nous n'obéit-il pas chaque jour à des lois et des règlements qui semblent parfois arbitraires, comme de payer certains impôts qu'on estime trop élevés ou même injustes? Je ne vois pas pourquoi on refuserait de se soumettre à la seule Eglise, alors qu'on obéit à d'autres autorités même lorsqu'on n'est pas d'accord avec elles? »

Richard ARÈS.

Claude DESJARDINS, S. J.: **Dieu et l'Obligation morale.** L'argument déontologique dans la Scolastique récente. Coll. « Studia », n° 14. — Bruges (23, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1963, 284 pp., 24 cm. Prix: 200 fr. b.

DÉSIREUX d'aider « quelque professeur bousculé » (p. 16), l'A. offre un ouvrage de maître dont il convient d'abandonner la critique à ses pairs. D'autant que cette thèse, savante et complexe, analyse pertinemment les lacunes que cent ans de progrès scolastique ont laissées dans l'étude difficile de la preuve de Dieu par l'argument de l'obligation morale. L'A. écarte d'abord un triple extrincécisme (fondamental, d'argumentation indirecte, relatif) qui, dans l'obligation, voit trop la dépendance de la nature à l'égard d'une loi extérieure et trop peu la spontanéité unique de la personne, « créatrice » de valeurs; puis, il montre les impasses d'un double intrinsécisme: « eudémoniste », trop intéressé, ou « intellectualiste », trop abstrait; après quoi il élucide la notion de « raison droite » et expose les possibilités d'argumentation que présente un intrinsécisme « existentiel ». Pareil effort ne pouvait s'accomplir sans un dépistage subtil des erreurs et insuffisances logiques ou métaphysiques dont sont grevées les œuvres antérieures, ni sans une solide et sûre métaphysique. A la fin,

on souhaiterait une esquisse positive de l'argument lui-même. L'A. en sème les éléments dans son livre, surtout aux chapitres IV et V et dans des notes, qu'il faut lire pour ne rien manquer de son érudition, de sa finesse d'interprétation; il cite d'ailleurs souvent les deux auteurs les mieux inspirés de la Scolastique contemporaine en ce qui concerne le problème abordé: M. Maritain et le P. de Finance. Le style de l'A., malgré certains tics et quelques incorrections, traduit élégamment les nuances de sa pensée. La qualité de ce travail situe l'A. à l'avant-plan de la recherche philosophique chez nous.

Joseph D'ANJOU.

Florent GABORIAU: **L'Entrée en métaphysique.** Orientations. Coll. « Nouvelle initiation philosophique ». — Tournaï (Montréal, 308 est, rue Sherbrooke), Casterman, 1962, 466 pp., 22 cm.

IMPOSSIBLE de rendre ici justice à la richesse de pensée contenue dans cet ouvrage. L'A. y définit magistralement l'objet propre de la philosophie, qu'on a perdu de vue depuis Descartes. L'ordre qu'il met dans les parties de cet objet, il en justifie l'originalité, se référant à saint Thomas, voire à Aristote. Le réalisme dont il s'inspire lui permet d'intégrer l'apport de la phénoménologie; il l'applique à l'observation de l'existence (objet de la métaphysique), selon toutes les données, même religieuses, qu'elle présente. Or, l'existence, objet de la métaphysique, englobe la vie: ainsi l'étude de l'âme comme existante (psychologie) entre dans la métaphysique, comme celle de l'exister matériel mobile (physique) ou rationnel (mathématique). Les autres aspects de l'être relèvent, secondairement, de la métaphysique: le vrai (logique), le bien (morale), le beau (esthétique), l'un (politique). On voit ainsi le plan d'ensemble de cette « nouvelle initiation philosophique ». Le premier volume traite des « abords de la métaphysique », résume une histoire des « origines de la métaphysique » (jusqu'à Socrate), puis établit « le point de départ actuel de la métaphysique ». A ses développements essentiels, l'A. ajoute des *carrefours* (textes importants à discuter, à corriger) qui occupent la moitié du livre, des *récapitu-*

Épargnez  
tout en protégeant les vôtres  
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE  
D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

Belle saison temps des réparations

N'attendez pas l'affluence d'automne, confiez dès maintenant à J.-W. JETTÉ le soin de réparer ou reviser votre système de chauffage ou la plomberie. Vous serez plus vite servi, cela va de soi, et plus tranquille quand la bise sera venue! — Et s'il s'agit d'installations, appelez-nous: nos techniciens et ouvriers spécialisés allient la théorie à la pratique. Ce qu'ils font est fait pour la vie...

Pionniers du véritable chauffage  
par rayonnement au Canada



Victor 9-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

lations qui aident non seulement la mémoire, mais l'intelligence, deux synopses et des bibliographies très utiles. Un style vigoureux, que dépassent des fautes de langue et de ponctuation, un usage éclairant et subtil de l'étymologie tiennent le lecteur en alerte et stimulent sa réflexion. On annonce le deuxième volume de la collection; rédigé par le même auteur, il profitera sûrement sinon à nos collégiens, trop jeunes d'ordinaire pour assimiler une métaphysique de cette qualité (la philosophie est « interdite aux moins de 18 ans », écrit l'A., p. 196), du moins à leurs professeurs et aux universitaires qui poursuivent des études spécialisées en philosophie.

Joseph D'ANJOU.

Marie-Thérèse VAN EECKHOUT: **Les Rencontres des garçons et des filles.** — Paris, Tournai, Editions Casterman, 1963, 144 pp., 19 cm.

SÉRIEUX PROBLÈME que celui des rencontres des garçons et des filles. Il se pose aussi bien pour les adolescents de douze à dix-huit ans que pour les jeunes gens. Une éducatrice, mère de cinq enfants, nous livre à ce propos des suggestions qui paraîtront parfois audacieuses (nous songeons aux rencontres extrafamiliales organisées entre adolescents en bas de seize ans), mais qui ont le mérite d'être positives. L'A. nous semble tenir le juste milieu entre les rigoristes et les avant-gardistes. Les conseils qu'elle donne pour les trois étapes des rencontres — adolescents, jeunes gens et fiancés — sont inspirés par un solide bon sens et par le souci de canaliser des courants qu'il est difficile d'endiguer. Avec raison, l'A. souligne que les initiatives suggérées supposent une initiation sexuelle convenable, une initiation à l'amour équilibrée et une éducation familiale sérieuse. Faute de ces éléments, les rencontres entre garçons et filles ne sauront éviter les écueils et les tentations qui s'y cachent. Tous les éducateurs et les parents liront avec profit cette étude qu'a sanctionnée l'École des Parents et des Educateurs de Bruxelles.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

TOUS  
LES  
ACCESSOIRES  
ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple  
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.  
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal  
CR. 4-2465\*

Robert W. GLEASON, S. J., et George HAGMAIER, C. S. P.: **Direction, Education et Psychopathologie.** Traduit de l'américain. Coll. « La chair et l'esprit ». — Paris, Aubier, 1962, 371 pp., 18,5 cm.

DE PLUS EN PLUS s'imposent les découvertes de la psychologie des profondeurs; après les outrances, les emballages ou les refus absolus, s'est faite la part des choses. Les discours de Pie XII aux psychiatres en congrès ont largement répandu cet esprit d'ouverture prudente aux apports de la psychologie. Les directeurs spirituels doivent donc s'instruire de ces données, non pour jouer aux psychologues ou aux psychiatres amateurs, mais afin de mieux reconnaître leur domaine et, au besoin, d'orienter vers les praticiens compétents ceux qui les consultent. Souvent les problèmes posés sont ambigus; des cas de masturbation, d'homosexualité, d'alcoolisme, de scrupulosité ressortissent au psychothérapeute et au directeur spirituel. Le présent ouvrage éclaire vivement ces problèmes en les considérant d'abord dans leurs conditions psychologiques, puis dans leurs perspectives morales; le P. Hagmaier traite des premières; le P. Gleason, des secondes. Leurs exposés complémentaires sont remarquablement informés et nuancés. Ces cas sont souvent individuels, à juger sur mesure. Il y faut grande prudence. Celle-ci doit être compréhensive, perspicace, ferme en ses principes. Cet ouvrage le rappelle à chaque page. Il rendra service aux prêtres et aux aviseurs spirituels qui se donneront la peine de l'assimiler.

Georges ROBITAILLE.

EN COLLABORATION: **Jeunesse d'aujourd'hui. Ses problèmes, ses conflits.** « Cahiers d'éducateurs », 1. — Paris (31, rue de Fleurus), Editions Fleurus, 1962, 167 pp., 20 cm. Prix: 8,85 NF.

CE PREMIER CAHIER, publié par la revue *Educateurs*, offre quelques-unes des meilleures études sur la jeunesse que j'aie lues. On s'y occupe surtout de la France; mais même le bilan de l'aide apportée par l'Etat aux jeunes Français peut servir ici. Evidemment utiles, les réflexions psychologiques, sociologiques des collaborateurs. La paresse et l'égoïsme de la société dite adulte causent la crise de la jeunesse, affirment Georges Hourdin et Robert Prigent, sans contredire R. Lafon, qui analyse la « fonction jeunesse » et la difficulté d'en intégrer les éléments mouvants (somatique, sexuel, psychique, social) aux conditions actuelles. Cette difficulté s'atténuera si on cultive les trois aptitudes que, selon le R. P. Rey-Herme, l'éducation contemporaine doit surtout (non exclusivement) assurer aux jeunes: le sens sociologique, le sens critique, le sens de la personne. M. l'abbé Jean Honoré indique les progrès à réaliser dans la catéchèse de la jeunesse. M. Robert de Montvalon cite et commente les réponses faites par d'éminents adultes de plusieurs milieux à des questions qui concernent la formation civique des jeunes. Mme Pauline Archambault propose, pour l'éducation des filles, un féminisme audacieux et réfléchi. M. Robert Boudet expose l'œuvre des mouvements familiaux de France. Et le recueil s'achève sur un résumé de l'œuvre accompli par le haut-commissariat français à la Jeunesse et aux Sports. Qu'on ne manque pas de lire l'introduction du chanoine Merlaud: cet aperçu général de l'ouvrage et des problèmes traités est écrit avec vigueur et une rare élégance.

Insistons, car il le faut: on fait ici le procès d'une société scandaleuse (pp. 9, 10, 17, 19, 22, 47, 147); mais on sait conclure avec l'optimisme que doivent inspirer les promesses encloses dans le cœur des jeunes et la puissance de la grâce de Dieu.

Joseph D'ANJOU.

Jules BRUNEL: **Le Phytoplancton de la baie des Chaleurs.** — Montréal, Université de Montréal, 1962, 363 pp.

C'EST le premier ouvrage consacré aux algues du plancton de la baie des Chaleurs. L'auteur nous présente, à son habitude, un travail méthodique, bien ordonné. Lors de nombreuses croisières, M. Brunel a cueilli un abondant matériel dans des pêches verticales et horizontales, et il nous en décrit 92 espèces. De nombreuses illustrations, des originaux, ajoutent une grande valeur aux observations de l'auteur.

Dans ce plancton gaspésien, il s'agit surtout des diatomées, plantes minuscules. Même les profanes en la matière admireront la variété des formes, leur élégance. Ces diatomées, c'est une petite masse de protoplasme dans un écrin de silice finement ciselé.

Plus d'un amateur en feuilletant l'ouvrage de M. Brunel voudra voir ces algues au microscope. Il aura le grand avantage d'avoir en M. Brunel, un guide sûr et, dans son ouvrage, une documentation abondante.

Bernard TACHÉ, S. J.

Collège Sainte-Marie,  
Montréal.

Cécile CHABOT: **Contes du Ciel et de la terre. I: Imagerie. II: Férie. III: Paysannerie.** — Montréal (251 est, rue Vitry), Beauchemin, 1962, 64 pp., 20,5 cm.

DE PRIME ABORD, le mélange du « merveilleux » et du réel risque de déplaire. La poésie, aussi simple que raffinée, d'une prose musicale vous retient heureusement. Et vous parcourez d'un trait le conte de Noël (I), qui amène Marie et Joseph à l'île d'Orléans, où naîtra Jésus, puis le conte du Jour de l'An (II), qui groupe le peuple de l'île autour du berceau pour l'offrande des présents et des vœux, enfin, le conte des Rois (III), qui narre comment le bedeau a trouvé des mages pour compléter sa crèche, déjà habitée par la sainte Famille. Peu d'auteurs canadiens écrivent avec la fraîcheur et l'harmonie qui enchantent ici. Je regrette que, dans ces albums gracieusement illustrés par l'A., on ait laissé des fautes de français, et que l'A. ne s'adresse clairement ni à des adultes ni à des enfants.

Joseph D'ANJOU.

Marie-Claire BLAIS: **Pays voilés.** — Québec (47, rue Buade), Librairie Garneau, 1963, 45 pp., 20,5 cm.

DE L'HORRIBLE, qui grimace dans ses romans, au suave, qui flotte en ces *Pays voilés*, le passage de l'A. mérite mention. En vain, toutefois, dans une incohérence sans âge ni poids, qui s'accorde de n'importe quel titre, de n'importe quels mots, cherchez-vous la présence signifiante d'une âme en colloque avec une autre âme, condition de toute poésie digne d'attention. N'en déplaise à Mgr Charles Moeller, qui, dans la préface écrite pour ce recueil, nous convie à l'écoute... d'une absence presque absolue.

Joseph D'ANJOU.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Croissance des Jeunes Nations** (163, boul. Maiesherbes, Paris 17<sup>e</sup>), « La faim des autres », février 1963.

Nouvelle revue fondée par un groupe d'économistes et de journalistes dans le but d'informer ses lecteurs sur les pays du Tiers Monde. A publié des numéros spéciaux sur le Brésil, Cuba, l'Algérie, l'Inde. Ce numéro-ci sur « La faim des autres » devrait être lu dans tous les pays des « bien-nourris »; il contient un dossier instructif et captivant sur la faim dans le monde.

**Cahiers pédagogiques** (13, rue du Four, Paris), « Manifeste pour l'éducation nationale », avril 1963.

Numéro spécial ou dossier sur l'état de l'instruction publique en France ainsi que sur les moyens à prendre pour opérer les réformes nécessaires. Sous-titres à connaître: « Une tâche éducative d'une ampleur sans précédent », « Des structures nouvelles », « Un grand ministère », « Contenu moderne de l'enseignement: un humanisme vivant », « Une pédagogie renouvelée », « La formation des maîtres », etc.

**Famille, Collège et Institut** (184, rue Washington, Bruxelles 5), « Le père de famille », mars 1963.

Numéro spécial qui groupe des centaines de témoignages de parents, d'aveux, d'appels, de mises au point sur le rôle du père de famille, sur la collaboration des parents avec l'école et sur les empêchements de la profession pour la mission éducative du père.

S. S. JEAN XXIII: **La Paix sur la terre, « Pacem in terris »**. — Paris (17, rue Jean-Goujon), Editions du Centurion, 1963, 126 pp.

Edition format livre de poche de la dernière encyclique de S. S. Jean XXIII; comprend une introduction de Lucien Guissard, rédacteur en chef adjoint de *la Croix*, le texte intégral de l'encyclique, puis un index et une table analytique des thèmes.

**Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée** (35, boul. des Capucines, Paris 2) « Le travail », mars 1963.

Numéro spécial contenant sept articles fort importants sur le travail. A signaler les articles de MM. Jean Lacroix et François Perroux: « Vers une civilisation du travail? » et « L'esprit de création et la création collective dans l'économie de ce temps ».

Marcelle PELLISSIER: **Miche et les oiseaux au bord du nid**. — Genval (172, avenue Gevaert), Editions « Marie-Médiatrice », 1962, 90 pp.

Nouvelle. Une mère de famille considère avec quelque inquiétude ses enfants au moment où ils commencent à voler de leurs propres ailes et à quitter le nid familial.

Yvonne ESTIENNE: **Notre-Dame de la Salette**. — Genval (172, avenue Gevaert), Editions « Marie-Médiatrice », 1962, 172 pp. (Au Canada, à Château-Richer, Québec).

Récit de l'apparition de la Vierge à la Salette et essai d'appréciation du rayonnement de la Salette.

Giorgio LA PIRA: **Valeur de la personne humaine**. — Tours, Editions Mame, 1962, 222 pp.

Etude philosophique de l'homme, fondée sur la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Conclusion de l'A.: « La valeur suprême de l'homme ne consiste pas dans l'action sociale, ni dans l'activité économique, ni même dans l'action culturelle: elle réside dans le rapport intérieur, tout à fait personnel, que l'homme établit avec Dieu sous l'impulsion de la Grâce. »

**Bulletin de la Société historique franco-américaine**, 1961. — Boston, Mass., 1962, 136 pp.

Récit des événements survenus en 1961 dans la société franco-américaine.

Maurice LABEL: **La Tradition du nouveau. — Propos inédits et interdits sur l'éducation**. — Québec, 1963, 46 et 50 pp.

Texte de deux allocutions du doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval, la première à l'ouverture des cours de la faculté, le 12 septembre 1962, la seconde au Congrès annuel de l'Association des Infirmières de la province de Québec, le 2 novembre 1962. Il y a plaisir et profit à lire ces textes d'un homme cultivé qui pense aussi bien son temps et s'exprime avec autant d'aisance.

Jacqueline LEMAY: **Chansonnier n° 2**. — Notre-Dame-du-Cap, Editions RM, Québec, 16 pp.

Recueil de dix chansons avec paroles et musique de Jacqueline Lemay, Oblate missionnaire de Marie-Immaculée.

Paul-Emile CHÈVREFILS: **La Vérité sur la chiropratique**. — Montréal (1130 est, rue Lagachetière), Editions de l'Homme, 1963, 190 pp.

Cet ouvrage, dont l'auteur est à la fois docteur en médecine et docteur en chiropratique, aborde d'une façon très technique la nature et le champ d'action de la chiropratique. Un profane ne peut que difficilement se retrouver dans ce livre, qui lui apparaît comme une sorte de manuel de médecine à l'usage du peuple. Evidemment, la chiropratique y a sa place, qui n'est pas petite...

Henri LÉGARÉ, O. M. I.: **La Fin première de l'éducation**. — Montréal (25 est, Saint-Jacques), Editions Fides, 1963, 32 pp.

Texte de l'allocution prononcée à la Conférence canadienne de l'éducation, à Montréal, le lundi 5 mars 1962.

Collection « Mésopé »

Dr Pierre GALIMARD: **L'Enfant de 6 à 11 ans**. — Toulouse (14, rue des Arts), Privat Editeur, 1962, 118 pp.

Etude sur l'enfant de 6 à 11 ans, ses problèmes familiaux, ses difficultés scolaires, sa croissance morale, sa découverte de la vie sociale. Petit volume rempli d'excellentes suggestions pratiques.



La haute fidélité stéréophonique à son meilleur

Grand choix de disques stéréo

**CITÉ  
ÉLECTRONIQUE**

3165, rue Hochelaga  
Montréal 4, LA. 5-2551

On demande  
une personne  
d'esprit oecuménique

Un Centre d'oecuménisme s'ouvrira bientôt à Montréal. On demande, pour y remplir une importante fonction, une dame ou une demoiselle bilingue, de formation universitaire, bien instruite de sa foi et douée d'entregent.

S'adresser au Père Irénée Beau-  
bien, S. J., 1444, rue Drummond,  
Tél. : VI. 9-2235.

## OUVRAGES RECUS

- ADNÈS, P.: **Le Mariage**. Coll. « Le mystère chrétien ». — Paris, Editions Fleurus, 1963, 218 pp.
- BELLET, Maurice: **La Force de vivre**. Coll. « Approches ». — Paris, Editions Fleurus, 1963, 159 pp.
- BRETON, S.: **La Mystique de la Passion**. Etude sur la doctrine spirituelle de saint Paul de la Croix. — Tournai, Desclée, 1963, 252 pp.
- DEFOSSA, Jacques et Marie-Louise: **Entre tes mains, Seigneur! Prières du soir en famille**. — Bruxelles, Lumen Vitae, 1963, 238 pp.
- DUMONT, Fernand, et MARTIN, Yves: **L'Analyse des structures sociales**. — Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963, 267 pp.
- FERRANTE, Nicolas: **Saint Gérard Majella**. Traduit de l'italien par L.-X. Aubin, C. S. R. — Montréal, Filles de Saint-Paul, 1963, 382 pp.
- GAILLARD, Pierre: **Accueillir Dieu ou les voies de la prière**. I et II. Coll. « Feuilles de vie spirituelle ». — Paris, Editions Fleurus, 1963, 1963, 76 pp.
- GEORGES-ALBERT, F. S. C.: **La Vie religieuse dans le paradoxe de l'Évangile**. — Montréal et Paris, Fides, 1963, 234 pp.
- JOMIER, J.: **La Vie du Messie**. — Paris, Editions du Cerf, 1963, 358 pp.
- LAURENTIN, R.: **Lourdes - Histoire authentique**. 3: *La Quinzaine des Apparitions*. — Paris, P. Lethielleux, 1962, 317 pp.
- LÉLONG, M.-H.: **Évangile du Père**. — Paris, Les Editions du Cerf, 298 pp.
- LÉROY, Olivier: **Sainte Thérèse d'Avila. Etudes carmélitaines**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 205 pp.
- LOUIS, Michel: **Du pain et des livres. Le jeune chrétien devant la littérature**. Coll. « Je sais, je crois ». — Paris, Librairie Arthème Fayard, 1963, 107 pp.
- MACDOUGALL, Hugh A., O. M. I.: **The Acton-Newman Relations**. — New York, Fordham University Press, 1962, 199 pp.
- MATHIEU, Marie-Hélène: **Perspectives chrétiennes sur l'Adoption**. B. I. C. E. Coll. « Etudes et documents ». — Paris, Editions Fleurus, 1963, 239 pp.
- MURRAY, S. Meredith, O. P.: **La Genèse de « Dialogues des Carmélites »**. — Paris, Editions du Seuil, 1963, 174 pp.
- MINGUET, Philippe: **Le Propos de l'art**. — Tournai, Casterman, 1963, 133 pp.
- PATRIARCHE MAXIMOS IV: **Voix de l'Église en Orient**. Choix de textes. — Paris, Desclée de Brouwer, 1962, 205 pp.
- PAULHUS, E.: **L'Éducabilité religieuse des déficients mentaux**. Coll. « Animus et Anima ». — Lyon, Emmanuel Vitte, 1962, 390 pp.
- PERNOUD, Régine: **Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins**. — Paris, Editions du Seuil, 1962, 330 pp.
- PEYRADE, Jean: **Guy de Larigaudie**. — Tournai, Casterman, 1963, 171 pp.
- ROCHE, Eugène, S. J.: **Pauvreté dans l'Abondance**. — Tournai, Casterman, 1963, 105 pp.
- ROGUET, A.-M.: **La Vie sacramentelle dans l'année liturgique**. — Paris, Editions du Cerf, 1962, 143 pp.
- ROTUREAU, G.: **Conscience religieuse et Mentalité technique**. — Tournai, Desclée et Cie, 1962, 143 pp.
- RUDEL, Yves-Marie: **L'Élément féminin. Roman**. — Tournai, Casterman, 1963, 212 pp.
- SAINT CYRILLE DE JÉRUSALEM: **Catéchèses baptismales et mystologiques**, traduites et présentées par le Chanoine Bouvet. Coll. « Les Ecrits des Saints ». — Namur, Belgique, Editions du Soleil levant, 1963, 545 pp.

## Un membre utile à votre équipe... ...le représentant Sun Life

Oui, en tant qu'expert pour vous aider à préparer votre succession, le représentant Sun Life peut coopérer étroitement avec votre avocat, votre comptable et votre fiduciaire dans le but de vous prodiguer les meilleurs conseils possibles. Pour préserver vos biens, votre succession aura immédiatement besoin d'argent disponible pour couvrir les impôts au décès et les frais de dernière maladie. La Sun Life peut vous procurer cet argent.

Depuis plus de quatre-vingt-dix ans, les représentants de la Sun Life du Canada pourvoient à la protection d'un nombre incalculable d'hommes, de femmes et d'enfants dans le besoin. La Sun Life, dont l'assurance-vie en vigueur dépasse 10 milliards de dollars, comprenant trois millions de polices individuelles et de certificats de groupe, et qui compte 24 succursales dans la province de Québec, offre des polices modernes qui vont de pair avec notre époque en constante évolution.

SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE  
UNE COMPAGNIE MUTUELLE AYANT SON SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL.

